

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 20 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179A	891	TROTTE DORNE.....	0	02	00		ZD	1067	BOIS DE LA FORET.....	0	02	74	
179A	892	TROTTE DORNE.....	0	04	30		ZD	1085	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	00	44	
179C	182	LES QUATRE CHEMINS.....	0	04	01		179ZM	1044	FONT CENDRILLE.....	0	00	76	
179C	1029	FONT CENDRILLE.....	0	00	90		179ZM	1048	FONT CENDRILLE.....	0	00	80	
179D	303	LES MENIQUETS.....	0	03	20		179ZN	1065	BOIS GOURDON.....	0	02	96	
179D	335	LES MENIQUETS.....	0	33	70		179ZN	1069	LES MENIQUETS.....	0	00	79	
179ZE	52	BOIS DU PROCES.....	0	08	50		179ZO	1005	BOIS JARIS.....	0	02	97	
							179ZO	1067	LA BONDE.....	0	01	23	
							179ZP	1032	LA GEAITRIE.....	0	03	09	
TOTAUX			0	56	61		TOTAUX			0	15	78	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)		PV Signé par :	N° de Compte 25 Feuillet A
---	--	----------------	--------------------------------------

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	1266	LA FORET.....	0	12	67	ZD	1076	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	01	84		
G	1271	BOIS DE L'ATTRAPAUD.....	0	02	63	ZD	1077	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	38	56		
G	1272	BOIS DE L'ATTRAPAUD.....	0	02	58	ZD	1078	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	21	68		
G	1273	BOIS DE LA CURE.....	0	03	29	ZD	1086	LES MOINES.....	0	01	83		
G	1274	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	07	70	ZD	1088	BOIS DE L'ATTRAPAUD.....	0	00	43		
G	5005	BOIS DE LA FOSSE.....	0	08	88	179ZL	1000	CHAMPS ROUSSY.....	0	15	09		
G	5007	LA FORET.....	0	13	11	179ZL	1001	CHAMPS ROUSSY.....	0	11	53		
179A	5000	TROTTE DORNE.....	0	06	80	179ZL	1002	CROIX BROCHARD.....	0	09	37		
179B	658	FIEF DE GUERLET.....	0	11	98	179ZM	1004	BOIS DE CHAUNAT.....	0	19	19		
179B	1000	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	02	59	179ZM	1011	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	39	12		
179B	1001	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	12	30	179ZM	1012	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	21	60		
179B	1002	AUX PIGUIERS.....	0	10	00	179ZM	1013	BELAIR LAMERAC.....	0	22	82		
179B	5000	LES GRANDS BOIS.....	0	09	96	179ZN	1005	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	29	24		
179B	5005	FIEF DE GUERLET.....	0	01	89	179ZN	1011	LA DAGUE.....	0	11	42		
179C	1001	BOIS DE CHAUNAT.....	0	06	77	179ZN	1018	BOIS DES PLANTIS.....	0	10	01		
179C	1004	CANTON DE PONTONIER.....	0	07	02	179ZN	1021	A LA TUILERIE.....	0	15	99		
179C	1005	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	13	44	179ZN	1027	BOIS DES VERGNAUX.....	0	24	83		
179C	1007	CANTON DE PONTONIER.....	0	08	46	179ZO	1014	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	51	48		
179C	1009	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	09	83	179ZO	1061	LE PARADIS.....	0	06	92		
179C	1011	CHEZ BOURREAU.....	0	03	10	179ZP	1029	PRISE DE CHEZ VALAUD.....	0	20	80		
179C	1031	CROIX BROCHARD.....	0	03	87	179ZP	1075	PRISE DE CHEZ VALAUD.....	0	28	97		
179C	1032	LES QUATRES CHEMINS.....	0	05	14	179ZP	1087	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	05	77		
179C	1033	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	08	63								
179C	1034	FONT CENDRILLE.....	0	18	11								
179C	1035	BOIS DU SOUCI.....	0	03	18								
179C	1036	BOIS DE CHEZ GAUDUCHAUD.....	0	08	11								
179C	1037	BOIS DE CHEZ GAUDUCHAUD.....	0	03	45								
179C	5001	CROIX BROCHARD.....	0	05	22								
179C	5002	CHAMPS ROUSSY.....	0	05	83								
179C	5003	CHAMPS ROUSSY.....	0	06	95								
179C	5004	LE PARADIS.....	0	13	40								
179D	1000	BOIS DES DAMES.....	0	05	12								
179D	1001	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	10	28								
179D	1002	BOIS DES PLANTIS.....	0	03	75								
179D	1003	BOIS DES DAMES.....	0	02	21								
179D	1004	BOIS BARON.....	0	16	20								
179D	1005	LA DAGUE.....	0	04	79								
A REPORTER			2	79	24	A REPORTER			4	08	49		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 25 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 25 Feuillet B
---	----------------	--------------------------------------

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
		REPORT	2 79 24				REPORT	4 08 49	
COMMUNE DE MONTMERAC									
179D	1006	LA DAGUE.....	0 03 19						
179D	1007	LES MENIQUETS.....	0 19 81						
179D	1010	BOIS DES DAMES.....	0 00 78						
179ZC	1000	CHEZ PINAUD.....	0 06 92						
179ZE	133	FIEF DE GUERLET.....	0 03 08						
179ZE	149	PAIN CUIT.....	0 02 02						
179ZE	1000	LE FIBOIS.....	0 01 81						
179ZE	1001	PAIN CUIT.....	0 01 77						
179ZE	1002	FIEF DE GUERLET.....	0 10 90						
179ZH	148	LE CHAUNAT.....	0 03 51						
179ZH	1000	BOIS DES PLANTIS.....	0 00 61						
179ZH	1001	BOIS DES PLANTIS.....	0 01 07						
179ZH	1002	CHEZ MICHELET.....	0 18 09						
179ZH	1003	CANTON DU PROCES.....	0 15 82						
179ZH	1004	LE CHAUNAT.....	0 02 47						
179ZH	1006	CHEZ VAGNIERE.....	0 01 02						
179ZI	136	CHEZ JEANNNEAU.....	0 08 43						
179ZI	1000	BEL AIR.....	0 06 04						
TOTAUX			3 86 58		TOTAUX			4 08 49	

Loisiel INTÉGRÉ

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 40 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC													
G	1050	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	04	71		COMMUNE DE MONTMERAC						
G	1052	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	06	76		ZD	1089	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	11	85	
TOTAUX			0	11	47		TOTAUX			0	11	85	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 60 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZH	125	L ANE VERT.....	0	05	10		ZX	1000	PRE MALUET.....	0	09	28	
ZH	138	PRE MALUET.....	0	03	10		ZX	1066	PRE MALUET.....	0	03	65	
ZH	251	PRE MALUET.....	0	09	35								
TOTAUX			0	17	55		TOTAUX			0	12	93	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 65 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	8	FIEF PATRAS.....	0	12	23		ZX	1001	LE PONTONNIERS.....	0	22	11	
ZE	10	FIEF PATRAS.....	0	06	64		ZX	1024	NOVES DES MERLES.....	0	20	66	
ZE	26	FIEF PATRAS.....	0	03	69		ZX	1047	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	99	62	
ZE	199	LE PONTONNIERS.....	0	03	09		ZY	1045	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	00	99	
ZE	266	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	07	77								
ZE	275	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	09	37								
ZE	407	LES PONTONNIERS.....	0	06	34								
ZH	42	LES JEMBAUS.....	0	09	47								
ZH	47	LES JEMBAUS.....	0	08	78								
ZH	66	LES JEMBAUS.....	0	18	09								
ZH	202	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	94								
ZH	204	BOIS DE LA ROCHE.....	0	10	64								
ZH	260	NOVES DES MERLES.....	0	14	67								
ZH	266	NOVES DES MERLES.....	0	06	30								
ZH	311	NOVES DES MERLES.....	0	13	40								
ZH	427	BOIS DESSUS.....	0	11	24								
ZH	468	BOIS DESSUS.....	0	03	33								
TOTAUX			1	47	99		TOTAUX			1	43	38	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 70 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	404	FIEF PATRAS.....	0	03	26		ZX	1002	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	50	67	
ZE	405	FIEF PATRAS.....	0	15	16		ZX	1004	LES JEMBAUS.....	0	10	64	
ZE	406	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	09	60		ZX	1034	LES JEMBAUS.....	0	14	71	
ZE	408	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	11	06		ZX	1058	LES JEMBAUS.....	0	02	99	
ZE	409	BOIS DE CHEZ GOBERT.....	0	04	17		ZX	1101	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	08	76	
ZE	1000	LES PONTONNIERS.....	0	15	86		ZY	1000	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	15	66	
ZE	1001	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	34	85		ZY	1001	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	53	81	
ZE	1002	FIEF PATRAS.....	0	13	09		ZY	1004	LES PONTONNIERS.....	0	18	81	
ZH	527	LES JEMBAUS.....	0	05	31								
ZH	528	LES JEMBAUS.....	0	03	47								
ZH	529	BOIS DE LA ROCHE.....	0	19	94								
ZH	530	LES JEMBAUS.....	0	06	57								
ZH	531	BOIS DESSUS.....	0	08	42								
ZH	532	LES JEMBAUS.....	0	12	01								
ZH	1004	L ANE VERT.....	0	07	29								
TOTAUX			1	70	06		TOTAUX			1	76	05	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)					PV Signé par :			N° de Compte 140 Feuillet A				
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.							
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA				HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC							
G	457	CANTON DE BEAULIEU.....	0	03	93	179ZM	1033	LA COUR.....	0	77	90	
		OBSERVATIONS :				179ZN	1006	CHEZ MICHELET.....	0	50	08	
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 4780 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).				179ZN	1076	BOIS DES PLANTIS.....	0	08	44	
179B	3	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	02	80	179ZO	1035	LE PARADIS.....	1	08	04	
179B	5	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	14	40	179ZO	1043	LE PARADIS.....	2	05	82	
179B	592	LES GRANDS BOIS.....	0	03	05	COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
179C	1	LE PARADIS.....	0	17	30	ZX	1042	BOIS DESSUS.....	0	69	45	
179C	10	LE PARADIS.....	0	16	10							
179C	12	LE PARADIS.....	0	49	90							
179C	27	LE PARADIS.....	0	03	35							
179C	30	LE PARADIS.....	0	07	30							
179C	32	LE PARADIS.....	0	03	00							
179C	42	LE PARADIS.....	0	07	40							
179C	55	LE PARADIS.....	0	02	70							
179C	128	LE PARADIS.....	0	08	90							
179C	130	LE PARADIS.....	0	06	80							
179C	153	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	06	70							
179C	154	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	06	63							
179C	156	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	03	99							
179C	157	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	02	95							
179C	506	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	09	60							
		OBSERVATIONS :										
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 4800 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).										
179C	701	LA COUR.....	0	18	00							
		OBSERVATIONS :										
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 6740 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).										
179C	793	CHAMPS ROUSSY.....	0	11	34							
		OBSERVATIONS :										
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 1000 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).										
			A REPORTER		2 06 14				A REPORTER		5 19 73	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)					PV Signé par :			N° de Compte 140 Feuillet B					
Compte 140 (suite)													
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance				
			HA	A	CA				HA	A	CA		
		REPORT	2	06	14			REPORT	5	19	73		
COMMUNE DE MONTMERAC													
179D	301	LES MENIQUETS.....	0	14	80								
179ZA	163	LE PONT.....	1	08	25								
179ZH	63	CHEZ MICHELET.....	0	40	30								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	33	FIEF PATRAS.....	0	02	25								
		OBSERVATIONS :	1)-Parcelle acquise au Compte N° 4260 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).										
ZE	68	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	05	55								
		OBSERVATIONS :	1)-Parcelle acquise au Compte N° 4260 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).										
ZE	159	LE PONTONIERS.....	0	00	76								
		OBSERVATIONS :	1)-Parcelle acquise au Compte N° 4280 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).										
ZE	190	LE PONTONIERS.....	0	06	45								
ZE	251	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	00	61								
ZH	150	BOIS DE LA ROCHE.....	0	05	66								
		OBSERVATIONS :	1)-Parcelle acquise au Compte N° 1000 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).										
ZH	169	BOIS DE LA ROCHE.....	0	10	77								
		OBSERVATIONS :	1)-Parcelle acquise au Compte N° 1000 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).										
			A REPORTER	4	01	54				A REPORTER	5	19	73

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 140 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 140 Feuillet C
--	----------------	---------------------------------------

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	4	01	54			REPORT	5	19	73		
		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN											
ZH	180	BOIS DE LA ROCHE.....	0	35	57								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 1000 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
ZH	198	BOIS DE LA ROCHE.....	0	08	18								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 1000 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
ZH	273	NOVES DES MERLES.....	0	18	52								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 4280 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
ZH	289	NOVES DES MERLES.....	0	09	47								
ZH	302	NOVES DES MERLES.....	0	17	14								
ZH	304	NOVES DES MERLES.....	0	15	68								
ZH	385	BOIS DESSUS.....	0	03	97								
ZH	397	BOIS DESSUS.....	0	08	43								
ZH	401	BOIS DESSUS.....	0	03	19								
ZH	409	BOIS DESSUS.....	0	03	61								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 4280 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
ZH	470	BOIS DESSUS.....	0	03	11								
TOTAUX			5	28	41	TOTAUX			5	19	73		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 160 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	674	BOIS DE NOUSILIAC.....	0	02	30	179ZM	1054	FONT CENDRILLE.....	0	03	60		
G	676	BOIS DE NOUSILIAC.....	0	01	53								
TOTAUX			0	03	83	TOTAUX			0	03	60		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 180 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	111	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	01	85		ZX	1126	LE PONTONNIERS.....	0	16	95	
ZE	361	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	01	99								
ZH	155	BOIS DE LA ROCHE.....	0	01	99								
ZH	192	BOIS DE LA ROCHE.....	0	05	77								
ZH	318	NOVES DES MERLES.....	0	00	57								
TOTAUX			0	12	17		TOTAUX			0	16	95	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 200 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179D	670	BOIS BARON.....	0	04	05		179ZN	1075	BOIS BARON.....	0	04	23	
							179ZP	1098	CHEZ BRARD.....	0	02	50	
TOTAUX			0	04	05	TOTAUX			0	06	73		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 210 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.									
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA					HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC									
179B	330	LA SOLETRIE.....	0	59	10	179ZN	1010	BOIS GOURDON.....	1	41	28			
179B	332	LA SOLETRIE.....	0	30	60	179ZN	1028	LES MENIQUETS.....	0	06	90			
179B	333	FIEF DE GUERLET.....	0	22	40	179ZN	1043	BOIS BARON.....	4	24	45			
179B	340	FIEF DE GUERLET.....	0	03	70	179ZN	1044	LES MENIQUETS.....	5	39	50			
179B	343	FIEF DE GUERLET.....	0	12	35									
179B	346	FIEF DE GUERLET.....	0	17	40									
179B	351	LA POTENCE.....	0	51	60									
179B	428	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	1	04	50									
179B	545	LES CHASSE RAT.....	0	04	20									
179D	135	LA DAGUE.....	0	01	80									
179D	163	LES BOIS TAILLIS.....	0	25	30									
179D	287	LES MENIQUETS.....	0	04	50									
179D	288	LES MENIQUETS.....	0	07	50									
179D	289	LES MENIQUETS.....	0	12	50									
179D	297	LES MENIQUETS.....	0	16	80									
179D	320	LES MENIQUETS.....	0	45	41									
179D	322	LES MENIQUETS.....	0	87	50									
179D	326	LES MENIQUETS.....	0	25	20									
179D	350	BOIS BARON.....	0	04	10									
179D	359	BOIS BARON.....	0	00	59									
179D	360	BOIS BARON.....	0	16	70									
179D	401	BOIS DU PLIN.....	0	22	70									
179D	538	BOIS DES DAMES.....	0	09	60									
179D	566	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	10	50									
179D	570	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	22	40									
179D	589	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	17	84									
179D	595	BOIS DE LA BLANCHE.....	0	15	50									
179D	645	LES BOIS TAILLIS.....	1	65	50									
179D	671	BOIS BARON.....	0	96	15									
179ZE	56	BOIS DU PROCES.....	0	96	70									
179ZH	29	BOIS GOURDON.....	1	30	50									
TOTAUX			11	41	14	TOTAUX			11	12	13			

Lotieriel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 220 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	406	FONT CENDRILLE.....	0	43	60		179ZM	1021	FONT CENDRILLE.....	0	42	55	
179C	553	BOIS DU SOUCI.....	0	05	70		179ZM	1038	FONT CENDRILLE.....	0	43	26	
179C	554	BOIS DU SOUCI.....	0	10	20								
179C	569	LA LOGE.....	0	20	00								
179C	627	LES TAILLIS.....	0	07	00								
TOTAUX			0	86	50		TOTAUX			0	85	81	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 240 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179D	384	BOIS DES VERGNAUX.....	0	15	10		179ZN	1007	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	1	81	91	
179D	385	BOIS DES VERGNAUX.....	0	19	80		179ZN	1008	BOIS DU PLIN.....	1	27	75	
179D	399	BOIS DU PLIN.....	1	21	20		179ZN	1045	LES MENIQUETS.....	2	16	18	
179D	583	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	2	14	60								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	398	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	02	53								
ZE	399	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	15	54								
ZE	400	FIEF DE LA BAUDRIE.....	1	45	23								
TOTAUX			5	34	00	TOTAUX			5	25	84		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)					PV Signé par :			N° de Compte 300 Feuillet Unique											
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.														
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Observations						
			HA	A	CA				HA	A	CA								
COMMUNE DE MONTMERAC						COMMUNE DE MONTMERAC													
179D	137	LA DAGUE.....	0	07	12		179ZM	1016	BOIS DE CHEZ GOBERT.....	0	15	42							
179D	340	LES MENIQUETS.....	0	63	00		179ZN	1026	BOIS DES VERGNAUX.....	5	87	72							
1)-acte du 10.10.1980, Vol 1889 n°26: attribution aux Cts HOTTINGUER et FERAY						179ZN						1073	LES MENIQUETS.....	0	03	36			
179D	351	BOIS BARON.....	0	13	80		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN												
179D	357	BOIS BARON.....	0	12	30		ZY	1002	BOIS DE CHEZ GOBERT.....	1	47	50							
179D	362	BOIS BARON.....	0	59	30														
179D	363	BOIS BARON.....	0	04	60														
179D	369	BOIS BARON.....	0	22	35														
179D	370	BOIS BARON.....	0	26	00														
179D	378	BOIS DES VERGNAUX.....	0	12	27														
179D	379	BOIS DES VERGNAUX.....	1	03	10														
179D	380	BOIS DES VERGNAUX.....	0	02	61														
179D	382	BOIS DES VERGNAUX.....	0	11	20														
179D	383	BOIS DES VERGNAUX.....	0	03	65														
179D	386	BOIS DES VERGNAUX.....	0	98	10														
179D	387	LA GRANDE PIECE.....	0	16	50														
179D	394	LA GRANDE PIECE.....	0	41	50														
179D	400	BOIS DU PLIN.....	0	03	90														
179D	422	BOIS DE CHEZ VAGNIERE.....	0	20	40														
179D	525	BOIS DES PLANTIS.....	0	01	95														
179D	534	BOIS DES DAMES.....	0	04	52														
179D	588	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	07	20														
179D	590	BOIS DE LA BLANCHE.....	0	10	00														
179D	593	BOIS DE LA BLANCHE.....	0	50	70														
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN																			
ZE	342	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	02	58														
ZE	386	BOIS DE CHEZ GOBERT.....	0	69	20														
ZE	387	BOIS DE CHEZ GOBERT.....	0	75	90														
			TOTAUX			7	43		75				TOTAUX			7	54		00

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 340 Feuillet A
--	----------------	---------------------------------------

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	205	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	00	60	ZD	1087	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	02	36		
G	519	VIGNES DE L ATTRAPAUD.....	0	03	45	179ZM	1032	LA COUR.....	1	86	08		
G	529	VIGNES DE L ATTRAPAUD.....	0	18	28	179ZP	1008	CHEZ GALLIOT.....	1	58	81		
G	592	LES PRES DU BOIS.....	0	14	10	179ZP	1022	LA GEAITRIE.....	2	63	48		
G	593	LES PRES DU BOIS.....	0	02	50								
G	613	LES MOINES.....	0	08	15								
G	614	LES MOINES.....	0	08	15								
G	617	LES MOINES.....	0	04	40								
G	620	LES MOINES.....	0	01	48								
G	621	LES MOINES.....	0	38	00								
G	625	LES MOINES.....	0	09	40								
G	626	LES MOINES.....	0	04	20								
G	638	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	30	00								
G	644	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	03	95								
G	682	BOIS DE NOUSILIA.....	0	06	70								
G	714	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	14	30								
G	742	BOIS DE LA CURE.....	0	26	20								
G	847	LES MOINES.....	0	11	30								
G	921	CANTON DE BEAULIEU.....	0	06	03								
G	924	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	66	19								
179B	222	AUX PIGUIERS.....	0	03	60								
179B	224	AUX PIGUIERS.....	0	03	50								
179B	495	LA GEAITRIE.....	0	10	24								
179B	501	LA GEAITRIE.....	0	15	90								
179B	506	LA GEAITRIE.....	0	05	10								
179B	508	LA GEAITRIE.....	0	31	20								
179B	543	LES CHASSE RAT.....	0	08	70								
179B	552	LES CHASSE RAT.....	0	07	95								
179B	555	LES CHASSE RAT.....	0	19	43								
179B	575	LES GRANDS BOIS.....	0	12	00								
179B	577	LES GRANDS BOIS.....	0	06	70								
179B	589	LES GRANDS BOIS.....	0	03	60								
179C	111	LE PARADIS.....	0	03	11								
179C	142	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	06	10								
179C	181	LES QUATRE CHEMINS.....	0	02	50								
179D	311	LES MENIQUETS.....	0	06	20								
179D	504	BOIS DES PLANTIS.....	0	21	50								
A REPORTER			4	44	71	A REPORTER			6	10	73		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 340 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 340 Feuillet B
--	----------------	---------------------------------------

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	4	44	71			REPORT	6	10	73		
COMMUNE DE MONTMERAC													
179D	581	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	05	60								
179ZE	10	BOIS DE L ETANG.....	0	03	20								
179ZE	20	CHEZ GALLIOT.....	1	41	80								
179ZE	24	CHEZ GALLIOT.....	0	11	80								
179ZE	66	LE MAINE NEUF.....	0	40	70								
TOTAUX			6	47	81		TOTAUX			6	10	73	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 360 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA					HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC									
179C	19	LE PARADIS.....	0	07	05		179ZO	1017	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	83	43		
179C	39	LE PARADIS.....	0	03	80									
179C	58	LE PARADIS.....	0	14	10									
179C	70	LE PARADIS.....	0	04	39									
179C	109	LE PARADIS.....	0	04	30									
179C	119	LE PARADIS.....	0	25	50									
179C	123	LE PARADIS.....	0	01	80									
179ZA	32	BOIS JARIS.....	0	20	00									
TOTAUX			0	80	94				TOTAUX			0	83	43

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 400 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE 96 FIEF DE LA BAUDRIE..... 0 33 62 ZE 107 FIEF DE LA BAUDRIE..... 0 08 19 ZE 133 FIEF DE LA BAUDRIE..... 0 08 53 ZE 151 LE PONTONNIERS..... 0 85 51 ZE 376p03 CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS.. 0 06 70 ZH 128 L ANE VERT..... 0 09 90 OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 3800 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).						COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX 1015 LE PONTONNIERS..... 1 74 07							
ZH	153	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	46								
ZH	195	BOIS DE LA ROCHE.....	0	04	42								
ZH	203	BOIS DE LA ROCHE.....	0	09	75								
ZH	217	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	89								
TOTAUX				1	71	97	TOTAUX				1	74	07

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 420 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179B 657 FIEF DE GUERLET..... 0 09 23 179D 428 A LA TUILERIE..... 0 03 03 OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 4400 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).					COMMUNE DE MONTMERAC 179ZN 1052 LA VERRIE..... 0 30 42 179ZP 1079 FIEF DE GUERLET..... 0 08 49				
179D 447 LA VERRIE..... 0 24 60 OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 4400 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).									
179ZK 21 BOIS DU CHAIL..... 0 02 50 OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 4400 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).									
			TOTAUX					TOTAUX	
			0 39 36					0 38 91	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 440 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	211	LE PONTONNIERS.....	0	02	78		ZX	1023	NOVES DES MERLES.....	0	11	48	
ZH	259	NOVES DES MERLES.....	0	02	62								
ZH	267	NOVES DES MERLES.....	0	06	30								
TOTAUX			0	11	70		TOTAUX			0	11	48	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 460 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA					HA	A	CA		
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	118	L'ANE VERT.....	0	10	33		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1080	L'ANE VERT.....	0	13	70		
TOTAUX			0	10	33				TOTAUX	0	13	70		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 680 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179D	518	BOIS DES PLANTIS.....	0 07 90		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZN	1060	BOIS DES PLANTIS.....	0 08 01	
TOTAUX			0 07 90		TOTAUX			0 08 01	

Loisier INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 690 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZH 38 LA DAGUE.....					0 79 40		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZN 1013 LA DAGUE..... 179ZN 1042 BOIS BARON.....					0 76 21 0 03 94	
			TOTAUX							TOTAUX			
			0 79 40							0 80 15			

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 700 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G	200	LA FORET MONTCHAUDE.....	0 43 60		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZO	1076	LES CHASSE RAT.....	0 41 38	
TOTAUX			0 43 60		TOTAUX			0 41 38	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 720 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	18	FIEF PATRAS.....	0	21	38		ZY	1021	FIEF PATRAS.....	2	86	37	
ZE	21	FIEF PATRAS.....	0	04	06		ZY	1022	FIEF DE LA BAUDRIE.....	4	84	51	
ZE	22	FIEF PATRAS.....	0	02	28								
ZE	24	FIEF PATRAS.....	0	18	27								
ZE	25	FIEF PATRAS.....	0	03	38								
ZE	29	FIEF PATRAS.....	0	07	07								
ZE	32	FIEF PATRAS.....	0	10	31								
ZE	38	FIEF PATRAS.....	0	01	26								
ZE	39	FIEF PATRAS.....	0	46	86								
ZE	41	FIEF PATRAS.....	0	02	48								
ZE	43	FIEF PATRAS.....	0	09	80								
ZE	48	FIEF PATRAS.....	0	02	68								
ZE	60	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	23	19								
ZE	67	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	57	23								
ZE	69	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	41	68								
ZE	71	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	19	33								
ZE	76	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	05	29								
ZE	86	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	05	51								
ZE	95	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	17	33								
ZE	97	FIEF DE LA BAUDRIE.....	1	32	23								
ZE	105	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	13	19								
ZE	113	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	10	76								
ZE	130	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	28	94								
ZE	135	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	13	28								
ZE	142	FIEF DE LA BAUDRIE.....	1	87	60								
ZE	352	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	06	53								
ZE	353	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	07	75								
ZE	357	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	59	28								
ZE	362	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	14	12								
ZE	365	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	08	42								
ZE	367	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	10	64								
TOTAUX			7	92	13		TOTAUX			7	70	88	

Lotieriel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 740 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G	732	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	00	90		COMMUNE DE MONTMERAC ZD	1063	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	00	97	
TOTAUX			0	00	90		TOTAUX			0	00	97	

Lorschéf INTÉGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 760 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179C	540	BOIS DU SOUCI.....	0 05 19		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1043	BOIS DU SOUCI.....	0 03 14	
TOTAUX			0 05 19		TOTAUX			0 03 14	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 780 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.							
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA				HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZC	48	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	40	60	COMMUNE DE MONTMERAC 179ZO	1027	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	39	15	
TOTAUX			0	40	60	TOTAUX			0	39	15	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 800 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	5	FIEF PATRAS.....	0 25 62		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZY	1010	FIEF PATRAS.....	0 24 75	
TOTAUX			0 25 62		TOTAUX			0 24 75	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 820 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	329	NOVES DES MERLES.....	0 02 89		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1131	NOVES DES MERLES.....	0 04 78	
TOTAUX			0 02 89		TOTAUX			0 04 78	

Loisier INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 840 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	196	BOIS DE LA ROCHE.....	0 08 20		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1121	LE PONTONNIERS.....	0 08 30	
TOTAUX			0 08 20		TOTAUX			0 08 30	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 900 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179A 894 TROTTE DORNE..... 0 04 36 179A 899 TROTTE DORNE..... 0 06 80 179C 827 CHAMPS ROUSSY..... 0 15 50 179D 219 BOIS BARON..... 0 06 90 179D 290 LES MENIQUETS..... 0 14 62 179D 291 LES MENIQUETS..... 0 02 65 179D 415 BOIS DE CHEZ VAGNIERE..... 0 05 50 179ZA 90 CHEZ BAUDRY..... 0 07 00					COMMUNE DE MONTMERAC 179ZL 1039 CHAMPS ROUSSY..... 0 63 97				
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH 205 BOIS DE LA ROCHE..... 0 05 41									
TOTAUX			0 68 74		TOTAUX			0 63 97	

Lotieriel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 960 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	152p01	BOIS DE LA ROCHE.....	0 10 74		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZL	1056	CHAMPS ROUSSY.....	0 11 10	
TOTAUX			0 10 74		TOTAUX			0 11 10	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1020 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	19	FIEF PATRAS.....	0	04	19		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	54	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	31	33		ZY	1014	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	40	38	
ZE	57	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	04	80								
TOTAUX				0	40	32	TOTAUX				0	40	38

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1040 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	296	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0 01 88		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1083	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0 01 99	
TOTAUX			0 01 88		TOTAUX			0 01 99	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1080 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179D	527p01	BOIS DES PLANTIS.....	0	06	10		179ZP	1093	PRISE DE CHEZ VALAUD.....	0	12	19	
179ZE	51	BOIS DU PROCES.....	0	05	60								
TOTAUX			0	11	70				TOTAUX	0	12	19	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1100 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	489	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	07	40		179ZN	1019	BOIS DES PLANTIS.....	0	58	00	
179C	501	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	11	20								
179C	504	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	11	70								
179C	587	LA LOGE.....	0	09	50								
179C	590	LA LOGE.....	0	02	60								
179C	619	LES TAILLIS.....	0	02	80								
179C	630	LES TAILLIS.....	0	13	90								
179C	633	LES TAILLIS.....	0	02	81								
TOTAUX			0	61	91				TOTAUX	0	58	00	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1120 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	351	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	1	10	88		ZY	1009	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	2	24	60	
ZE	358	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	13	09								
ZE	364	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	91	56								
ZE	366	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	03	67								
ZH	233	BOIS DE LA ROCHE.....	0	06	55								
TOTAUX			2	25	75		TOTAUX			2	24	60	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1140 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	2	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	02	90		179ZO	1059	LE PARADIS.....	0	63	73	
179B	411	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	03	77		179ZP	1068	CHEZ GALLIOT.....	0	09	97	
179B	418	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	01	30								
179C	11	LE PARADIS.....	0	18	50								
179C	16	LE PARADIS.....	0	08	40								
179C	28	LE PARADIS.....	0	04	00								
179C	106	LE PARADIS.....	0	02	22								
179C	118	LE PARADIS.....	0	07	20								
179C	146	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	12	22								
179C	155	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	03	56								
179C	161	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	01	90								
TOTAUX			0	65	97	TOTAUX			0	73	70		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1160 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	1	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	02	35	179ZO	1021	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	34	51		
179B	4	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	20	00	179ZO	1038	LE PARADIS.....	0	35	69		
179B	257	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	05	58	179ZP	1033	CHEZ GALLIOT.....	0	60	60		
179B	507	LA GEAITRIE.....	0	29	90								
179C	120	LE PARADIS.....	0	01	60								
179C	850	CHAMPS ROUSSY.....	0	02	30								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 5300 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
179C	858	CHAMPS ROUSSY.....	0	03	00								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 5300 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
179D	358	BOIS BARON.....	0	02	58								
179D	431	A LA TUILERIE.....	0	17	44								
179ZE	17	CHEZ GALLIOT.....	0	26	90								
179ZE	19	CHEZ GALLIOT.....	0	09	90								
179ZH	12	CHEZ GIRARD.....	0	19	00								
TOTAUX			1	40	55	TOTAUX			1	30	80		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1180 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179B	479	LA GEAITRIE.....	0 07 00		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZP	1025	LA GEAITRIE.....	0 07 01	
TOTAUX			0 07 00		TOTAUX			0 07 01	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1200 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179A	863	BOIS DES COUDRES.....	0	06	20		179ZL	1015	BOIS DU CHAIL.....	0	24	60	
179A	874	BOIS DES COUDRES.....	0	51	30		179ZL	1077	TROTTE DORNE.....	0	88	57	
179B	280	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	00	35		179ZO	1054	LA LOGE A BIRAC.....	0	48	62	
179B	281	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	04	00								
179B	286	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	01	57								
179B	287	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	00	15								
179B	553	LES CHASSE RAT.....	0	11	30								
179B	564	LES GRANDS BOIS.....	0	06	30								
179B	581	LES GRANDS BOIS.....	0	01	90								
179C	66	LE PARADIS.....	0	15	30								
179C	101	LE PARADIS.....	0	09	90								
179C	110	LE PARADIS.....	0	02	40								
179C	124	LE PARADIS.....	0	10	00								
179ZK	6	LA LOGE A BIRAC.....	0	15	60								
179ZK	26	BOIS DU CHAIL.....	0	22	50								
TOTAUX			1 58 77			TOTAUX			1 61 79				

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)					PV Signé par :			N° de Compte 1220 Feuillet Unique			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.						
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance		
			HA	A	CA				HA	A	CA
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC						
179A	853	BOIS DES COUDRES.....	0	03	56	179ZL	1014	BOIS DU CHAIL.....	0	30	15
179A	858	BOIS DES COUDRES.....	0	09	98	179ZL	1054	TROTTE DORNE.....	0	88	51
179A	885	TROTTE DORNE.....	0	03	30	COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					
179A	893	TROTTE DORNE.....	0	04	30	ZX	1031	LES JEMBAUS.....	1	03	73
179A	896	TROTTE DORNE.....	0	14	60	ZX	1032	L'ANE VERT.....	1	01	06
179A	1266	TROTTE DORNE.....	0	04	50						
179B	218	AUX FIGUIERS.....	0	04	20						
179B	481	LA GEAITRIE.....	0	02	74						
179B	487	LA GEAITRIE.....	0	04	40						
179C	498	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	04	00						
179C	825	CHAMPS ROUSSY.....	0	02	25						
179C	833	CHAMPS ROUSSY.....	0	17	00						
179C	838	CHAMPS ROUSSY.....	0	04	00						
179C	845	CHAMPS ROUSSY.....	0	03	90						
179C	847	CHAMPS ROUSSY.....	0	05	90						
179C	870	CHAMPS ROUSSY.....	0	01	05						
179C	873	CHAMPS ROUSSY.....	0	01	35						
179D	161	LES BOIS TAILLIS.....	0	09	70						
179D	213	BOIS BARON.....	0	15	10						
179D	214	BOIS BARON.....	0	17	60						
179ZK	4	LA LOGE A BIRAC.....	0	17	60						
179ZK	29	BOIS DU CHAIL.....	0	19	80						
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN											
ZE	265	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	04	37						
ZE	314	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	04	05						
ZH	20	LES JEMBAUS.....	0	68	54						
ZH	37	LES JEMBAUS.....	0	18	59						
ZH	59	LES JEMBAUS.....	0	02	68						
ZH	85	LES JEMBAUS.....	0	17	72						
ZH	87	LES JEMBAUS.....	0	00	71						
ZH	97	L ANE VERT.....	0	04	53						
ZH	102	L ANE VERT.....	0	10	25						
ZH	103	L ANE VERT.....	0	03	17						
ZH	285	NOVES DES MERLES.....	0	09	00						
ZH	424	BOIS DESSUS.....	0	03	80						
ZH	438	BOIS DESSUS.....	0	01	39						
			TOTAUX						TOTAUX		
			3 19 63						3 23 45		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1230 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179A	928	TROTTE DORNE.....	0	24	80		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZL	1074	TROTTE DORNE.....	0	25	06	
TOTAUX			0	24	80		TOTAUX			0	25	06	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1260 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC													
G	123	BOIS DE LA FOSSE.....	0	08	80		179ZP	1027	LA GEAITRIE.....	0	26	70	
G	124	BOIS DE LA FOSSE.....	0	18	90								
TOTAUX			0	27	70					0	26	70	

Lorschéf INTÉGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1280 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	288	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	01	96		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZH	441	BOIS DESSUS.....	0	01	40		ZX	1129	BOIS DE LA ROCHE.....	0	07	18	
ZH	472	BOIS DESSUS.....	0	04	07								
TOTAUX			0	07	43		TOTAUX			0	07	18	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)					PV Signé par :			N° de Compte 1320 Feuillet A					
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA				HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
G	193	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	15	40	ZX	1008	BOIS DE LA ROCHE.....	7	52	20		
179C	411	FONT CENDRILLE.....	0	14	30	ZX	1112	PRE MALUET.....	0	07	92		
179C	831	CHAMPS ROUSSY.....	0	28	50								
179C	876	CHAMPS ROUSSY.....	0	02	85								
179C	881	CHAMPS ROUSSY.....	0	05	60								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	100	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	03	42								
ZE	101	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	07	54								
ZE	102	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	32	92								
ZE	120	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	05	82								
ZE	128	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	09	92								
ZE	137	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	20	72								
ZE	149	LE PONTONNIERS.....	0	04	90								
ZE	155	LE PONTONNIERS.....	0	09	72								
ZE	198	LE PONTONNIERS.....	0	03	69								
ZE	267	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	04	56								
ZE	294	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	02	58								
ZE	300	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	08	17								
ZE	313	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	04	03								
ZE	337	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	09	42								
ZE	340	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	04	19								
ZE	345	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	20	60								
ZE	347	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	16	14								
ZE	350	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	42	46								
ZE	360	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	16	84								
ZH	19	LES JEMBAUS.....	0	01	45								
ZH	62	LES JEMBAUS.....	0	02	94								
ZH	73	LES JEMBAUS.....	0	04	19								
ZH	74	LES JEMBAUS.....	0	04	85								
ZH	75	LES JEMBAUS.....	0	09	98								
ZH	81	LES JEMBAUS.....	0	04	98								
ZH	88	L ANE VERT.....	0	01	07								
OBSERVATIONS :													
1)-Parcelle acquise au Compte N° 3360 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).													
			A REPORTER		3 23 75				A REPORTER		7 60 12		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 1320 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 1320 Feuillet B
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	3	23	75			REPORT	7	60	12		
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH 90 L ANE VERT..... 0 08 95 OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 3360 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural). ZH 91 L ANE VERT..... 0 08 94 OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 3360 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural). ZH 100 L ANE VERT..... 0 11 64 ZH 106 L ANE VERT..... 0 07 86 ZH 112 L ANE VERT..... 0 02 52 ZH 113 L ANE VERT..... 0 05 99 ZH 115 L ANE VERT..... 0 08 84 ZH 116 L ANE VERT..... 0 06 95 ZH 119 LANE VERT..... 0 20 00 ZH 130 L ANE VERT..... 0 06 38 ZH 140 BOIS DE LA ROCHE..... 0 05 59 ZH 141 BOIS DE LA ROCHE..... 0 07 35 ZH 143 BOIS DE LA ROCHE..... 0 07 03 ZH 154 BOIS DE LA ROCHE..... 0 01 95 OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 7300 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural). ZH 159 BOIS DE LA ROCHE..... 0 06 75 ZH 162 BOIS DE LA ROCHE..... 0 24 84 ZH 164 BOIS DE LA ROCHE..... 0 06 88 ZH 166 BOIS DE LA ROCHE..... 0 21 38 ZH 170 BOIS DE LA ROCHE..... 0 02 23 ZH 173 BOIS DE LA ROCHE..... 0 32 39													
A REPORTER			5	28	21	A REPORTER			7	60	12		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 1320 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 1320 Feuillet C
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	5	28	21			REPORT	7	60	12		
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH 193 BOIS DE LA ROCHE..... 0 06 19 OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 7300 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural). ZH 210 BOIS DE LA ROCHE..... 0 15 48 ZH 214 BOIS DE LA ROCHE..... 0 03 14 ZH 219 BOIS DE LA ROCHE..... 0 07 40 ZH 249 PRE MALUET..... 0 06 85 OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 3360 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural). ZH 261 NOVES DES MERLES..... 0 22 28 ZH 270 NOVES DES MERLES..... 0 41 12 ZH 282 NOVES DES MERLES..... 0 04 40 ZH 297 NOVES DES MERLES..... 0 13 41 ZH 298 NOVES DES MERLES..... 0 05 51 ZH 299 NOVES DES MERLES..... 0 04 06 ZH 300 NOVES DES MERLES..... 0 01 25 ZH 310 NOVES DES MERLES..... 0 16 93 ZH 417 BOIS DESSUS..... 0 06 37 ZH 450 BOIS DESSUS..... 0 09 88 ZH 462 BOIS DESSUS..... 0 05 27 ZH 483 LES JEMBAUS..... 0 02 10 ZH 484 LES JEMBAUS..... 0 00 70 ZH 486 LES JEMBAUS..... 0 03 10													
TOTAUX			7	03	65	TOTAUX			7	60	12		

Lotieriel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1340 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZH	86	LES JEMBAUS.....	0	02	85		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZH	89	L ANE VERT.....	0	00	13		ZX	1052	L'ANE VERT.....	0	32	01	
ZH	108	L ANE VERT.....	0	07	02								
ZH	109	L ANE VERT.....	0	04	39								
ZH	114	L ANE VERT.....	0	05	60								
ZH	139	BOIS DE LA ROCHE.....	0	06	07								
ZH	359	BOIS DESSUS.....	0	02	97								
TOTAUX				0	29	03	TOTAUX				0	32	01

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1360 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.									
Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA					HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC									
179B	504	LA GEAITRIE.....	0	18	10	179ZL	1043	CHAMPS ROUSSY.....	0	57	41			
179B	566	LES GRANDS BOIS.....	0	05	40	179ZN	1053	BOIS DES PLANTIS.....	0	92	21			
179B	571	LES GRANDS BOIS.....	0	12	60	179ZO	1003	CHEZ BAUDRY.....	0	20	86			
179C	13	LE PARADIS.....	0	09	60	179ZO	1040	LE PARADIS.....	1	06	90			
179C	98	LE PARADIS.....	0	22	72									
179C	139	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	06	94									
179C	141	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	03	60									
179C	144	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	01	92									
179C	145	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	06	95									
179C	159	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	03	50									
179C	407	FONT CENDRILLE.....	0	22	64									
179C	548	BOIS DU SOUCI.....	0	08	22									
179C	575	LA LOGE.....	0	37	10									
179C	576	LA LOGE.....	0	01	40									
179C	695	LA COUR.....	0	05	30									
179C	703	LA COUR.....	0	07	70									
179C	704	LA COUR.....	0	05	00									
179C	770	CROIX BROCHARD.....	0	01	50									
179C	806	CHAMPS ROUSSY.....	0	11	40									
179C	814	CHAMPS ROUSSY.....	0	10	20									
179C	853	CHAMPS ROUSSY.....	0	06	45									
179C	859	CHAMPS ROUSSY.....	0	01	55									
179C	880	CHAMPS ROUSSY.....	0	11	90									
179D	503	BOIS DES PLANTIS.....	0	18	00									
179D	509	BOIS DES PLANTIS.....	0	32	70									
179ZA	92	CHEZ BAUDRY.....	0	20	90									
179ZK	65	CHAMPS ROUSSY.....	0	07	00									
TOTAUX			3	00	29	TOTAUX			2	77	38			

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1380 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	110	L ANE VERT.....	0 04 24		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZO	1079	LE PARADIS.....	0 04 00	
TOTAUX			0 04 24		TOTAUX			0 04 00	

Loisier N°12696V

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1400 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZE	23	CHEZ GALLIOT.....	0 58 20		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZP	1006	CHEZ GALLIOT.....	0 57 73	
TOTAUX			0 58 20		TOTAUX			0 57 73	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1440 Feuillet A
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC						COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN							
179C	40	LE PARADIS.....	0	00	95		ZX	1039	NOVE DE CHEZ GENTY.....	3	02	69	
179C	697	LA COUR.....	0	02	50								
179C	809	CHAMPS ROUSSY.....	0	02	98								
179C	823	CHAMPS ROUSSY.....	0	08	00								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	125	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	03	18								
ZE	175	LE PONTONNIERS.....	0	10	34								
ZE	182	LE PONTONNIERS.....	0	04	68								
ZE	189	LE PONTONNIERS.....	0	04	28								
ZE	201	LE PONTONNIERS.....	0	10	03								
ZE	212	LE PONTONNIERS.....	0	04	77								
ZE	248	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	11	80								
ZE	249	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	82	50								
ZE	250	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	00	79								
ZE	252	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	05	63								
ZE	258	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	13	51								
ZH	135	BOIS DE LA ROCHE.....	0	08	15								
ZH	212	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	70								
ZH	255	NOVES DES MERLES.....	0	00	51								
ZH	269	NOVES DES MERLES.....	0	02	73								
ZH	279	NOVES DES MERLES.....	0	05	91								
ZH	286	NOVES DES MERLES.....	0	09	56								
ZH	315	NOVES DES MERLES.....	0	02	06								
ZH	321	NOVES DES MERLES.....	0	04	46								
ZH	331	NOVES DES MERLES.....	0	02	02								
ZH	356	BOIS DESSUS.....	0	02	92								
ZH	364	BOIS DESSUS.....	0	03	67								
ZH	367	BOIS DESSUS.....	0	03	13								
ZH	379	BOIS DESSUS.....	0	05	76								
ZH	392	BOIS DESSUS.....	0	06	21								
ZH	406	BOIS DESSUS.....	0	02	10								
ZH	410	BOIS DESSUS.....	0	07	20								
ZH	416	BOIS DESSUS.....	0	24	52								
ZH	457	BOIS DESSUS.....	0	17	31								
A REPORTER			2	76	86	A REPORTER			3	02	69		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 1440 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 1440 Feuille B
---	----------------	---------------------------------------

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	2	76	86				REPORT	3	02	69	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	471	BOIS DESSUS.....	0	07	87								
TOTAUX			2	84	73				TOTAUX	3	02	69	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1480 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC G	746	BOIS DE LA CURE.....	0 26 90		COMMUNE DE MONTMERAC ZD	1016	BOIS DE LA CURE.....	0 27 44	
TOTAUX			0 26 90		TOTAUX			0 27 44	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1500 Feuillet Unique
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.										
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations		
			HA	A	CA					HA	A	CA			
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC										
179B	567	LES GRANDS BOIS.....	0	05	60	179ZN	1046	LA VERRIE.....	0	22	80				
179ZH	76	AU PAULERIE.....	0	16	40										
TOTAUX					0	22	00	TOTAUX					0	22	80

Lotieriel NTEGRUM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1520 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	220	LE PONTONNIERS.....	0	55	63		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	306	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	08	11		ZX	1036	LE PONTONNIERS.....	0	68	80	
ZH	355	BOIS DESSUS.....	0	02	85								
TOTAUX			0	66	59		TOTAUX			0	68	80	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1540 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	153	LE PONTONNIERS.....	0	21	66		ZX	1055	LES JEMBAUS.....	0	60	89	
ZE	162	LE PONTONNIERS.....	0	03	34								
ZH	35	LES JEMBAUS.....	0	02	81								
ZH	78	LES JEMBAUS.....	0	19	83								
ZH	84	LES JEMBAUS.....	0	03	47								
ZH	96	L ANE VERT.....	0	05	56								
ZH	216	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	81								
TOTAUX			0	59	48				TOTAUX	0	60	89	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1580 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179A	859	BOIS DES COUDRES.....	0	07	25	179ZO	1070	LE PARADIS.....	0	65	80		
179B	599	LES GRANDS BOIS.....	0	06	50								
179C	3	LE PARADIS.....	0	25	70								
179C	67	LE PARADIS.....	0	12	68								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZH	228	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	04								
ZH	447	BOIS DESSUS.....	0	09	87								
ZH	463	BOIS DESSUS.....	0	04	08								
TOTAUX			0	68	12	TOTAUX			0	65	80		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1600 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.										
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations		
			HA	A	CA					HA	A	CA			
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC										
179C	445	LE SOUCI.....	0	49	90		179ZM	1015	LE SOUCI.....	0	49	70			
179C	986	BOIS DE CHAUNAT.....	0	37	32		179ZM	1024	BOIS DE CHAUNAT.....	0	36	94			
TOTAUX					0	87	22	TOTAUX					0	86	64

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1620 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	186	BOIS DE LA ROCHE.....	0 11 07		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1088	NOVES DES MERLES.....	0 11 00	
TOTAUX			0 11 07		TOTAUX			0 11 00	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1640 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179A	936p01	TROTTE DORNE.....	0 02 19		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZL	1078	TROTTE DORNE.....	0 02 09	
TOTAUX			0 02 19		TOTAUX			0 02 09	

Lotieriel NTEGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1660 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA					HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC									
179B	410	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	16	60		179ZM	1041	BELAIR LAMERAC.....	0	16	18		
179B	413	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	25	60		179ZP	1089	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	1	30	96		
179B	429	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	88	90									
179C	466	BEL AIR LAMERAC.....	0	15	20									
TOTAUX			1	46	30				TOTAUX	1	47	14		

Lotieriel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1680 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179C	785p02	CROIX BROCHARD.....	0	01	10		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZO	1075	LE PARADIS.....	0	01	10	
TOTAUX			0	01	10	TOTAUX			0	01	10		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1700 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179A	867	BOIS DES COUDRES.....	0 03 35		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZL	1073	BOIS DES COUDRES.....	0 03 44	
TOTAUX			0 03 35		TOTAUX			0 03 44	

Lotieriel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1720 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZA	35	BOIS JARIS.....	0 03 00		COMMUNE DE MONTMERAC ZD	1081	LES PRES DU BOIS.....	0 03 10	
TOTAUX			0 03 00		TOTAUX			0 03 10	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1740 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZH	207	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	90		ZX	1114	LE PONTONNIERS.....	0	06	48	
ZH	232	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	86								
TOTAUX			0	05	76		TOTAUX			0	06	48	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1760 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G	716	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	08	90		COMMUNE DE MONTMERAC ZD	1061	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	09	03	
TOTAUX			0	08	90		TOTAUX			0	09	03	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1780 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	296	PAIN CUIT.....	0	08	80	179ZM	1029	LA LOGE.....	0	70	93		
179C	526	BOIS DU SOUCI.....	0	04	30								
179C	533	BOIS DU SOUCI.....	0	06	20								
179C	535	BOIS DU SOUCI.....	0	04	06								
179C	551	BOIS DU SOUCI.....	0	00	36								
179C	556	BOIS DU SOUCI.....	0	03	49								
179C	561	LA LOGE.....	0	05	03								
179C	572	LA LOGE.....	0	07	20								
179C	620	LES TAILLIS.....	0	13	10								
179C	623	LES TAILLIS.....	0	04	90								
179ZE	71	PAIN CUIT.....	0	10	20								
TOTAUX			0	67	64	TOTAUX			0	70	93		

Lotieriel NTEGRUM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1820 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	560	LES GRANDS BOIS.....	0	10	60	179ZO	1066	LE PARADIS.....	0	28	63		
179C	37	LE PARADIS.....	0	13	07								
179C	158	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	06	27								
TOTAUX			0	29	94	TOTAUX			0	28	63		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1840 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	206	LE PONTONNIERS.....	0 05 48		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZY	1046	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 05 76	
TOTAUX			0 05 48		TOTAUX			0 05 76	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1860 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
179C	791	CHAMPS ROUSSY.....	0	13	50		ZX	1030	LES JEMBAUS.....	0	20	41	
179C	807	CHAMPS ROUSSY.....	0	04	20								
179C	816	CHAMPS ROUSSY.....	0	02	70								
TOTAUX			0	20	40				TOTAUX	0	20	41	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1880 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					
ZE	204	LE PONTONNIERS.....	0	03	64		ZX	1033	LES JEMBAUS.....	0	42	32	
ZE	263	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	02	06								
ZE	268	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	08	51								
ZE	291	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	03	98								
ZH	197	BOIS DE LA ROCHE.....	0	07	55								
ZH	230	BOIS DE LA ROCHE.....	0	08	27								
ZH	277	NOVES DES MERLES.....	0	06	27								
ZH	363	BOIS DESSUS.....	0	03	57								
TOTAUX				0	43	85	TOTAUX				0	42	32

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1900 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA					HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC									
179B	221	AUX PIGUIERS.....	0	11	15		179ZL	1013	BOIS DU CHAIL.....	0	36	85		
179B	491	LA GEAITRIE.....	0	06	96		179ZO	1056	LE PARADIS.....	0	51	55		
179C	26	LE PARADIS.....	0	25	20									
179C	104	LE PARADIS.....	0	03	70									
179C	165	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	03	48									
179ZK	30	BOIS DU CHAIL.....	0	36	80									
TOTAUX			0	87	29				TOTAUX			0	88	40

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1920 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	535	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	01	45	179ZP	1024	FIEF DE GUERLET.....	0	40	12		
G	536	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	05	95								
G	726	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	04	05								
G	744	BOIS DE LA CURE.....	0	04	20								
G	747	BOIS DE LA CURE.....	0	05	20								
G	908	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	01	12								
G	911	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	00	63								
G	914	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	05	43								
G	915	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	00	78								
179B	292	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	08	30								
179B	293	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	00	65								
TOTAUX			0	37	76	TOTAUX			0	40	12		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 1980 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN				
179D	337	LES MENIQUETS.....	0 16 83		ZX	1079	BOIS DE LA ROCHE.....	0 44 67	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN									
ZE	115	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 01 35						
ZE	117	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 06 92						
ZE	376p04	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0 01 26						
ZE	378	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0 05 17						
ZH	163	BOIS DE LA ROCHE.....	0 03 40						
ZH	188	BOIS DE LA ROCHE.....	0 02 51						
ZH	221	BOIS DE LA ROCHE.....	0 01 35						
ZH	284	NOVES DES MERLES.....	0 03 47						
TOTAUX			0 42 26		TOTAUX			0 44 67	

Lotierel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2000 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	160	LE PONTONNIERS.....	0	05	51		ZX	1124	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	40	97	
ZE	283	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	15	27								
ZE	318	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	05	91								
ZH	274	NOVES DES MERLES.....	0	14	77								
TOTAUX			0	41	46				TOTAUX	0	40	97	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2020 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	562	LES GRANDS BOIS.....	0	05	30	179ZO	1022	LE PARADIS.....	0	30	29		
179B	593	LES GRANDS BOIS.....	0	02	30								
179B	595	LES GRANDS BOIS.....	0	02	70								
179C	2	LE PARADIS.....	0	20	34								
TOTAUX			0	30	64	TOTAUX			0	30	29		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2060 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179D	134	LA DAGUE.....	0	01	25		179ZN	1050	A LA TUILERIE.....	0	36	94	
179D	426	A LA TUILERIE.....	0	08	37								
179D	427	A LA TUILERIE.....	0	16	75								
179D	429	A LA TUILERIE.....	0	03	20								
179D	432	A LA TUILERIE.....	0	05	49								
TOTAUX			0	35	06		TOTAUX			0	36	94	

Lotieriel NTEGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2100 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179A	860	BOIS DES COUDRES.....	0	13	29	179ZN	1039	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	1	19	66		
179A	869	BOIS DES COUDRES.....	0	00	95								
179A	882	TROTTE DORNE.....	0	01	00								
179A	900	TROTTE DORNE.....	0	07	52								
179A	910	TROTTE DORNE.....	0	13	71								
179A	912	TROTTE DORNE.....	0	02	30								
179C	563	LA LOGE.....	0	13	10								
179C	564	LA LOGE.....	0	01	09								
179C	626	LES TAILLIS.....	0	07	90								
179C	778	CROIX BROCHARD.....	0	05	00								
179C	787	CROIX BROCHARD.....	0	04	80								
179C	796	CHAMPS ROUSSY.....	0	02	80								
179D	586	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	50	60								
TOTAUX			1	24	06	TOTAUX			1	19	66		

Lotieriel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2120 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	1174	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	00	49		ZD	1033	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	16	87	
G	1177	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	18	02								
TOTAUX			0	18	51		TOTAUX			0	16	87	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2140 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	14	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	18	00	179ZO	1023	TERRIER DE PINAUD.....	0	45	73		
179B	15	TERRIER DE PINAUD.....	0	27	30								
TOTAUX			0	45	30	TOTAUX			0	45	73		

Lorschéf INTÉGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2160 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	813	CHAMPS ROUSSY.....	0	13	20		179ZO	1064	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	47	91	
179C	860	CHAMPS ROUSSY.....	0	13	90								
179C	882	CHAMPS ROUSSY.....	0	02	10								
179ZC	50	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	18	30								
TOTAUX			0	47	50				TOTAUX	0	47	91	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2180 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	261	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	31	83		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	264	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	12	47		ZX	1084	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	43	81	
TOTAUX			0	44	30		TOTAUX			0	43	81	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2200 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G	590	LES PRES DU BOIS.....	0 01 80		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1056	FONT CENDRILLE.....	0 01 80	
TOTAUX			0 01 80		TOTAUX			0 01 80	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2240 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	447	CANTON DE BEAULIEU.....	0	18	40	ZD	1044	CANTON DE BEAULIEU.....	1	57	04		
G	459	CANTON DE BEAULIEU.....	0	04	40								
G	466	CANTON DE BEAULIEU.....	0	03	85								
G	467	CANTON DE BEAULIEU.....	0	05	52								
G	484	LE FARINAUX.....	0	15	10								
G	661	BOIS DE LA FORET.....	0	06	70								
G	667	BOIS DE NOUSILIA.....	0	03	90								
G	668	BOIS DE NOUSILIA.....	0	04	44								
G	678	BOIS DE NOUSILIA.....	0	01	25								
G	695	BOIS DE NOUSILIA.....	0	06	30								
G	701	BOIS DE NOUSILIA.....	0	03	80								
G	745	BOIS DE LA CURE.....	0	06	50								
G	826	LE FARINAUX.....	0	06	00								
G	925	LA FORET MONTCHAUD.....	0	26	51								
G	1200	LES FARINAUX.....	0	05	24								
G	1202	LES FARINAUX.....	0	00	99								
179B	337	FIEF DE GUERLET.....	0	02	20								
179B	341	FIEF DE GUERLET.....	0	08	15								
179D	281	LES MENIQUETS.....	0	07	80								
179D	282	LES MENIQUETS.....	0	00	30								
179D	283	LES MENIQUETS.....	0	00	10								
179D	284	LES MENIQUETS.....	0	01	45								
179D	285	LES MENIQUETS.....	0	03	30								
179D	286	LES MENIQUETS.....	0	01	40								
179D	300	LES MENIQUETS.....	0	05	70								
179D	304	LES MENIQUETS.....	0	04	90								
179D	313	LES MENIQUETS.....	0	04	80								
TOTAUX			1	59	00	TOTAUX			1	57	04		

Lotieriel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2260 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	440	CANTON DE BEAULIEU.....	1	75	20		ZD	1020	CANTON DE BEAULIEU.....	1	99	93	
G	659	BOIS DE LA FORET.....	0	00	90								
G	663	BOIS DE LA FORET.....	0	10	83								
G	680	BOIS DE NOUSILIAC.....	0	03	05								
G	699	BOIS DE NOUSILIAC.....	0	01	80								
G	700	BOIS DE NOUSILIAC.....	0	03	40								
TOTAUX			1	95	18		TOTAUX			1	99	93	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2280 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	441	CANTON DE BEAULIEU.....	0	07	80	ZD	1043	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	09	55		
G	442	CANTON DE BEAULIEU.....	0	01	78	ZD	1073	BOIS DE LA CURE.....	1	10	07		
G	444	CANTON DE BEAULIEU.....	0	05	00	ZD	1082	CANTON DE BEAULIEU.....	1	18	13		
G	445	CANTON DE BEAULIEU.....	0	02	10								
G	446	CANTON DE BEAULIEU.....	0	02	10								
G	448	CANTON DE BEAULIEU.....	0	06	52								
G	449	CANTON DE BEAULIEU.....	0	09	00								
G	453	CANTON DE BEAULIEU.....	0	14	43								
G	454	CANTON DE BEAULIEU.....	0	09	55								
G	456	CANTON DE BEAULIEU.....	0	04	50								
G	458	CANTON DE BEAULIEU.....	0	04	69								
G	462	CANTON DE BEAULIEU.....	0	04	32								
G	463	CANTON DE BEAULIEU.....	0	21	70								
G	664	BOIS DE LA FORET.....	0	00	25								
G	665	BOIS DE LA FORET.....	0	00	55								
G	681	BOIS DE NOUSILIA.....	0	19	05								
G	696	BOIS DE NOUSILIA.....	0	06	25								
G	697	BOIS DE NOUSILIA.....	0	30	60								
G	698	BOIS DE NOUSILIA.....	0	03	93								
G	733	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	03	50								
G	748	BOIS DE LA CURE.....	0	00	35								
G	904	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	00	76								
G	906	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	01	54								
G	910	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	00	98								
G	913	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	01	22								
G	922	CANTON DE BEAULIEU.....	0	03	35								
G	923	CANTON DE BEAULIEU.....	0	60	72								
G	967	CANTON DE BEAULIEU.....	0	02	90								
G	968	BOIS DE NOUSILIA.....	0	04	20								
G	969	CHEZ GONNIN.....	0	11	70								
179ZE	50	BOIS DU PROCES.....	0	02	40								
TOTAUX			2	47	74	TOTAUX			2	37	75		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2300 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	480	LA GEAITRIE.....	0	09	58		179ZP	1017	LA GEAITRIE.....	0	17	68	
179B	483	LA GEAITRIE.....	0	05	27		179ZP	1019	LA GEAITRIE.....	0	25	03	
179B	486	LA GEAITRIE.....	0	04	50								
179B	492	LA GEAITRIE.....	0	08	68								
179B	496	LA GEAITRIE.....	0	03	99								
179C	529	BOIS DU SOUCI.....	0	01	95								
179C	537	BOIS DU SOUCI.....	0	00	41								
179C	567	LA LOGE.....	0	06	80								
179C	584	LA LOGE.....	0	01	15								
179C	585	LA LOGE.....	0	02	21								
179C	919	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	00	98								
179ZE	2	CHEZ GUEDON.....	0	00	70								
TOTAUX			0	46	22		TOTAUX			0	42	71	

Lotieriel NTEGRUM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2320 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	379	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	05	63		ZX	1089	NOVES DES MERLES.....	0	16	51	
ZH	93	L ANE VERT.....	0	06	37								
ZH	388	BOIS DESSUS.....	0	04	46								
TOTAUX			0	16	46				TOTAUX	0	16	51	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2340 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	774	CROIX BROCHARD.....	0	01	20	179ZM	1060	FONT CENDRILLE.....	0	13	98		
179C	775	CROIX BROCHARD.....	0	00	90								
179C	815	CHAMPS ROUSSY.....	0	05	50								
179C	836	CHAMPS ROUSSY.....	0	03	56								
179C	854	CHAMPS ROUSSY.....	0	03	40								
TOTAUX			0	14	56	TOTAUX			0	13	98		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2360 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.									
Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA					HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC									
179A	935	TROTTE DORNE.....	0	05	40	179ZM	1026	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	2	57	09			
179B	12	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	23	60	179ZM	1034	LA COUR.....	0	85	15			
179B	322	LA SOLETRIE.....	0	10	80	179ZM	1035	BOIS DU SOUCI.....	0	61	26			
179B	331	LA SOLETRIE.....	0	04	08									
179B	583	LES GRANDS BOIS.....	0	07	75									
179B	594	LES GRANDS BOIS.....	0	03	03									
179B	597	LES GRANDS BOIS.....	0	04	00									
179C	8	LE PARADIS.....	0	30	90									
179C	24	LE PARADIS.....	0	15	30									
179C	49	LE PARADIS.....	0	12	10									
179C	105	LE PARADIS.....	0	02	80									
179C	117	LE PARADIS.....	0	07	30									
179C	143	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	02	00									
179C	152	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	07	40									
179C	166	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	04	05									
179C	488	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	07	20									
179C	490	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	53	30									
179C	502	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	08	20									
179C	505	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	23	10									
179C	527	BOIS DU SOUCI.....	0	04	60									
179C	531	BOIS DU SOUCI.....	0	26	30									
179C	552	BOIS DU SOUCI.....	0	02	17									
179C	557	BOIS DU SOUCI.....	0	05	10									
179C	565	LA LOGE.....	0	10	30									
179C	589	LA LOGE.....	0	01	85									
179C	606	BOIS DE CHEZ GAUDUCHAUD.....	0	31	05									
179C	621	LES TAILLIS.....	0	06	55									
179C	631	LES TAILLIS.....	0	09	50									
179C	634	LES TAILLIS.....	0	01	70									
179C	684	LA COUR.....	0	06	90									
179C	686	LA COUR.....	0	12	00									
179C	1022	LA COUR.....	0	20	40									
179C	1024	LE PARADIS.....	0	13	20									
179ZI	81	LA FONT MONNERELLE.....	0	11	25									
TOTAUX			3	95	18	TOTAUX			4	03	50			

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2380 Feuillet Unique
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	31	FIEF PATRAS.....	0	17	34		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZH	452	BOIS DESSUS.....	0	16	62		ZY	1017	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	35	40	
TOTAUX			0	33	96		TOTAUX			0	35	40	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2400 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
179C	856	CHAMPS ROUSSY.....	0	04	90		179ZN	1078	BOIS DES PLANTIS.....	0	04	70	
TOTAUX			0	04	90		TOTAUX			0	04	70	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2420 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	51	FIEF PATRAS.....	0	00	46		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	80	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	07	93		ZX	1134	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	08	40	
TOTAUX			0	08	39		TOTAUX			0	08	40	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2440 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	585	LES PRES DU BOIS.....	0	02	60	ZD	1014	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	09	96		
G	586	LES PRES DU BOIS.....	0	06	70								
TOTAUX			0	09	30	TOTAUX			0	09	96		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2460 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	918	BOIS DE CHAUNAT.....	0	73	38	179ZM	1025	FONT CENDRILLE.....	1	01	89		
179ZH	3	LE CHAUNAT.....	0	14	00								
179ZH	59	CHEZ MICHELET.....	0	10	20								
TOTAUX			0	97	58	TOTAUX			1	01	89		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2480 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179ZA	87	CHEZ BAUDRY.....	0	03	90	179ZL	1012	BOIS DU CHAIL.....	0	53	73		
		OBSERVATIONS :				179ZO	1057	CHEZ BAUDRY.....	0	03	84		
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 860 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
179ZK	31	BOIS DU CHAIL.....	0	54	00								
TOTAUX			0	57	90	TOTAUX			0	57	57		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2500 Feuillet A
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC						COMMUNE DE MONTMERAC							
G	523	VIGNES DE L ATTRAPAUD.....	0	13	25	ZD	1057	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	17	63		
G	532	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	05	30	179ZL	1051	CROIX BROCHARD.....	0	76	32		
G	533	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	00	05	179ZM	1030	FONT CENDRILLE.....	2	49	01		
G	537	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	03	95	179ZO	1000	CHEZ BAUDRY.....	0	65	83		
G	538	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	04	50	COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN							
G	548	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	00	65	ZX	1006	LES JEMBAUS.....	0	79	46		
G	643	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	03	65	ZX	1014	NOVES DES MERLES.....	2	28	01		
G	647	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	76	80	ZX	1122	LE PONTONNIERS.....	0	94	07		
179B	220	AUX PIGUIERS.....	0	08	89								
179B	254	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	03	20								
179B	272	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	08	90								
179B	275	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	02	20								
179B	276	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	02	50								
179B	278	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	00	34								
179B	282	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	01	40								
179B	283	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	00	15								
179B	320	PAIN CUIT.....	0	02	99								
179B	417	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	00	45								
179B	423	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	09	60								
179B	586	LES GRANDS BOIS.....	0	07	20								
179C	14	LE PARADIS.....	0	07	70								
179C	61	LE PARADIS.....	0	03	80								
179C	408	FONT CENDRILLE.....	0	72	90								
179C	413	FONT CENDRILLE.....	0	15	40								
179C	414	FONT CENDRILLE.....	0	04	05								
179C	416	BOIS DE LA MICHENAUE.....	0	09	76								
179C	418	BOIS DE LA MICHENAUE.....	0	09	30								
179C	423	BOIS DE LA MICHENAUE.....	0	04	00								
179C	424	BOIS DE LA MICHENAUE.....	0	35	70								
179C	479	CANTON DE PONTONIER.....	0	04	90								
179C	480	CANTON DE PONTONIER.....	0	02	30								
179C	497	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	04	00								
179C	687	LA COUR.....	0	29	60								
179C	699	LA COUR.....	0	05	90								
179C	753	LES GRANDS PRES.....	0	13	30								
179C	769	CROIX BROCHARD.....	0	03	30								
179C	772	CROIX BROCHARD.....	0	19	75								
A REPORTER			4	01	63	A REPORTER			8	10	33		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 2500 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 2500 Feuillet B
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	4	01	63			REPORT	8	10	33		
COMMUNE DE MONTMERAC													
179C	851	CHAMPS ROUSSY.....	0	15	30								
179D	575	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	03	80								
179D	584	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	14	60								
179ZA	86	CHEZ BAUDRY.....	0	66	00								
179ZC	46	LA BONDE.....	0	32	10								
179ZE	12	CHEZ GALLIOT.....	0	15	80								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	158	LE PONTONNIERS.....	0	01	57								
ZE	200	LE PONTONNIERS.....	0	18	22								
ZE	205	LE PONTONNIERS.....	0	04	74								
ZE	208	LE PONTONNIERS.....	0	10	66								
ZE	213	LE PONTONNIERS.....	0	18	04								
ZE	227	LE PONTONNIERS.....	0	15	05								
ZE	231	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	13	37								
ZE	279	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	28	96								
ZE	289	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	00	91								
ZH	21	LES JEMBAUS.....	0	56	03								
ZH	158	BOIS DE LA ROCHE.....	0	14	17								
ZH	209	BOIS DE LA ROCHE.....	0	08	15								
ZH	213	BOIS DE LA ROCHE.....	0	04	14								
ZH	215	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	67								
ZH	229	BOIS DE LA ROCHE.....	0	03	66								
ZH	231	BOIS DE LA ROCHE.....	0	07	76								
ZH	236	BOIS DE LA ROCHE.....	0	04	96								
ZH	272	NOVES DES MERLES.....	0	11	56								
ZH	312	NOVES DES MERLES.....	0	14	82								
ZH	328	NOVES DES MERLES.....	0	19	97								
ZH	361	BOIS DESSUS.....	0	11	92								
ZH	365	BOIS DESSUS.....	0	14	21								
ZH	371	BOIS DESSUS.....	0	01	09								
ZH	381	BOIS DESSUS.....	0	07	21								
ZH	421	BOIS DESSUS.....	0	03	70								
TOTAUX			8	46	77				8	10	33		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2540 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZE	13	CHEZ GALLIOT.....	0	06	00		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZP	1066	CHEZ GALLIOT.....	0	05	97	
TOTAUX			0	06	00	TOTAUX			0	05	97		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2560 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA					HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC									
179B	270	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	01	25		179ZN	1071	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	26	62		
179C	486	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	04	60									
179C	538	BOIS DU SOUCI.....	0	03	20									
179C	543	BOIS DU SOUCI.....	0	02	27									
179C	547	BOIS DU SOUCI.....	0	01	41									
179C	840	CHAMPS ROUSSY.....	0	03	80									
179C	866	CHAMPS ROUSSY.....	0	01	15									
179D	592	BOIS DE LA BLANCHE.....	0	09	10									
TOTAUX			0	26	78				TOTAUX	0	26	62		

Lotieriel NTEGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)					PV Signé par :			N° de Compte 2580 Feuillet Unique			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.						
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA		Observations	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance HA A CA		Observations
179D	574	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0 08 35		OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 6320 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).	ZX	1057	LES JEMBAUS.....	0 18 24		
						ZX	1059	BOIS DE LA ROCHE.....	0 09 07		
ZH	220	BOIS DE LA ROCHE.....	0 18 61								
			TOTAUX					TOTAUX			
			0 26 96					0 27 31			

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2600 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
179A	915	TROTTE DORNE.....	0	02	08	ZX	1019	LE PONTONNIERS.....	1	83	09		
179C	782	CROIX BROCHARD.....	0	03	10	ZX	1116	NOVES DES MERLES.....	0	42	55		
179C	785p03	CROIX BROCHARD.....	0	01	10								
179ZK	22	BOIS DU CHAIL.....	0	03	60								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	122	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	04	04								
ZE	129	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	03	72								
ZE	154	LE PONTONNIERS.....	0	09	40								
ZE	183	LE PONTONNIERS.....	0	10	55								
ZE	187	LE PONTONNIERS.....	0	13	03								
ZE	197	LE PONTONNIERS.....	0	02	06								
ZE	230	LE PONTONNIERS.....	0	17	68								
ZE	233	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	05	09								
ZE	339	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	06	81								
ZE	341	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	11	54								
ZE	370	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	02	63								
ZE	373	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	03	00								
ZH	18	LES JEMBAUS.....	0	01	73								
ZH	40	LES JEMBAUS.....	0	07	20								
ZH	60	LES JEMBAUS.....	0	02	28								
ZH	80	LES JEMBAUS.....	0	05	26								
ZH	94	L ANE VERT.....	0	01	84								
ZH	101	L ANE VERT.....	0	21	64								
ZH	142	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	66								
ZH	146	BOIS DE LA ROCHE.....	0	04	79								
ZH	175	BOIS DE LA ROCHE.....	0	03	48								
ZH	179	BOIS DE LA ROCHE.....	0	29	94								
ZH	199	BOIS DE LA ROCHE.....	0	11	66								
ZH	234	BOIS DE LA ROCHE.....	0	14	28								
ZH	287	NOVES DES MERLES.....	0	03	97								
ZH	309	NOVES DES MERLES.....	0	12	03								
ZH	325	NOVES DES MERLES.....	0	01	97								
ZH	374	BOIS DESSUS.....	0	02	10								
ZH	425	BOIS DESSUS.....	0	07	45								
TOTAUX			2	33	71	TOTAUX			2	25	64		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2680 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179C	776	CROIX BROCHARD.....	0 07 20		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1021	NOVES DES MERLES.....	0 59 61	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN									
ZE	157	LE PONTONNIERS.....	0 13 69						
ZE	179	LE PONTONNIERS.....	0 00 21						
ZE	374	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0 03 72						
ZH	39	LES JEMBAUS.....	0 10 51						
ZH	271	NOVES DES MERLES.....	0 18 00						
ZH	290	NOVES DES MERLES.....	0 07 79						
TOTAUX			0 61 12		TOTAUX			0 59 61	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2700 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	1025	DE CHEZ QUILLET.....	0	14	63		179ZM	1010	BEL AIR.....	0	43	90	
179C	1027	BEL AIR LAMERAC.....	0	04	28								
179ZI	58	BEL AIR LAMERAC.....	0	22	90								
TOTAUX			0	41	81				TOTAUX	0	43	90	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2720 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	16	FIEF PATRAS.....	0 18 78		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZY	1011	FIEF PATRAS.....	0 17 27	
TOTAUX			0 18 78		TOTAUX			0 17 27	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2740 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179D	160	LES BOIS TAILLIS.....	0	59	00	179ZN	1041	BOIS DES PLANTIS.....	0	82	36		
179D	216	BOIS BARON.....	0	15	80								
TOTAUX			0	74	80	TOTAUX			0	82	36		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2760 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179C	483p01	CANTON DE PONTONIER.....	0 31 13		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1028	FONT CENDRILLE.....	0 30 87	
TOTAUX			0 31 13		TOTAUX			0 30 87	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2780 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	123	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	05	53		ZY	1042	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	21	87	
ZE	174	LE PONTONNIERS.....	0	05	20								
ZH	117	L ANE VERT.....	0	09	67								
TOTAUX			0	20	40		TOTAUX			0	21	87	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2800 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZE	9	BOIS DE L ETANG.....	0 03 30		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZP	1021	LA GEAITRIE.....	0 03 37	
TOTAUX			0 03 30		TOTAUX			0 03 37	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2840 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	656	FIEF DE GUERLET.....	0	00	42		179ZP	1080	FIEF DE GUERLET.....	0	00	51	
179ZE	78	PAIN CUIT.....	0	07	80		179ZP	1081	FIEF DE GUERLET.....	0	09	82	
TOTAUX			0	08	22		TOTAUX			0	10	33	

Lotieriel NTEGRUM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2860 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	185	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	00	12		ZD	1003	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	13	36	
G	186	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	14	60								
TOTAUX			0	14	72		TOTAUX			0	13	36	

Lorschéf INTÉGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2880 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	177	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	10	11		179ZN	1049	LA VERRIE.....	0	40	11	
179C	57	LE PARADIS.....	0	06	30								
179D	582	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	24	24								
179ZA	89	CHEZ BAUDRY.....	0	01	90								
TOTAUX			0	42	55				TOTAUX	0	40	11	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2900 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	192	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	15	00	ZD	1017	BOIS DE LA CURE.....	1	80	82		
G	214	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	02	70	179ZN	1055	LES MENIQUETS.....	0	81	60		
G	215	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	57	00	179ZP	1084	PAIN CUIT.....	2	37	76		
G	452	CANTON DE BEAULIEU.....	0	07	35								
G	455	CANTON DE BEAULIEU.....	0	04	30								
G	460	CANTON DE BEAULIEU.....	0	09	62								
G	464	CANTON DE BEAULIEU.....	0	21	95								
G	465	CANTON DE BEAULIEU.....	0	05	15								
G	666	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	19	50								
G	673	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	15	50								
G	675	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	17	75								
G	679	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	03	62								
G	713	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	04	30								
G	717	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	02	50								
179A	864	BOIS DES COUDRES.....	0	02	64								
179A	875	TROTTE DORNE.....	0	05	10								
179A	920	TROTTE DORNE.....	0	04	40								
179A	1030	TROTTE DORNE.....	0	01	95								
179A	1032	TROTTE DORNE.....	0	09	90								
179B	274	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	11	25								
179B	324	LA SOLETRIE.....	0	11	60								
179B	329	LA SOLETRIE.....	0	21	60								
179B	421	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	12	30								
179B	422	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	22	20								
179C	484	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	03	90								
179C	786	CROIX BROCHARD.....	0	03	20								
179C	839	CHAMPS ROUSSY.....	0	03	80								
179C	868	CHAMPS ROUSSY.....	0	01	55								
179D	306	LES MENIQUETS.....	0	10	50								
179D	321	LES MENIQUETS.....	0	44	54								
179D	323	LES MENIQUETS.....	0	21	60								
179D	339	LES MENIQUETS.....	0	16	20								
179D	458	LA VERRIE.....	0	18	10								
179ZE	76	PAIN CUIT.....	0	88	00								
TOTAUX			5	00	57	TOTAUX			5	00	18		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2920 Feuillet Unique
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	105	BOIS DE LA FOSSE.....	0	06	10		179ZN	1074	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	26	79	
G	615	LES MOINES.....	0	17	90								
TOTAUX			0	24	00				TOTAUX	0	26	79	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2940 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	103	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	11	94		ZX	1049	LES JEMBAUS.....	0	49	06	
ZE	124	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	04	88		ZY	1030	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	39	93	
ZE	127	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	04	50								
ZE	132	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	08	82								
ZE	136	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	09	96								
ZE	171	LE PONTONNIERS.....	0	06	31								
ZE	186	LE PONTONNIERS.....	0	03	87								
ZH	41	LES JEMBAUS.....	0	30	84								
ZH	391	BOIS DESSUS.....	0	02	62								
TOTAUX			0	83	74		TOTAUX			0	88	99	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2960 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179A	921	TROTTE DORNE.....	0	02	50		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZN	1079	BOIS DES PLANTIS.....	0	02	55	
TOTAUX			0	02	50		TOTAUX			0	02	55	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 2980 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179A	854	BOIS DES COUDRES.....	0	05	27	179ZO	1002	LE PONT.....	1	40	80		
179A	876	TROTTE DORNE.....	0	04	00	179ZO	1080	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	04	39		
179A	884	TROTTE DORNE.....	0	06	50	COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN							
179B	10	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	20	80								
179B	284	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	00	10	ZX	1130	LES JEMBAUS.....	0	17	10		
179B	285	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	01	40								
179B	565	LES GRANDS BOIS.....	0	03	40								
179B	570	LES GRANDS BOIS.....	0	02	35								
179B	580	LES GRANDS BOIS.....	0	00	70								
179C	9	LE PARADIS.....	0	17	31								
179C	15	LE PARADIS.....	0	07	50								
179C	33	LE PARADIS.....	0	01	96								
179C	44	LE PARADIS.....	0	02	70								
179C	46	LE PARADIS.....	0	05	10								
179C	72	LE PARADIS.....	0	12	70								
179C	474	BEL AIR LAMERAC.....	0	03	70								
179C	475	BEL AIR LAMERAC.....	0	03	70								
179C	545	BOIS DU SOUCI.....	0	01	89								
179C	636	LES TAILLIS.....	0	05	25								
179C	700	LA COUR.....	0	10	10								
179C	749	LES GRANDS PRES.....	0	01	87								
179C	837	CHAMPS ROUSSY.....	0	04	60								
179C	846	CHAMPS ROUSSY.....	0	02	90								
179C	869	CHAMPS ROUSSY.....	0	03	00								
179C	879	CHAMPS ROUSSY.....	0	04	80								
179C	1012	LE PARADIS.....	0	05	90								
179C	1014	LE PARADIS.....	0	01	60								
179D	299	LES MENIQUETS.....	0	05	70								
179D	312	LES MENIQUETS.....	0	02	40								
179ZE	16	CHEZ GALLIOT.....	0	14	90								
TOTAUX			1	64	10	TOTAUX			1	62	29		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)					PV Signé par :			N° de Compte 3020 Feuillet A				
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.							
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA				HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC							
179C	1020	LES TAILLIS.....	0	03	50	179ZL	1080	CROIX BROCHARD.....	0	01	18	
		OBSERVATIONS :				179ZO	1001	CHEZ BAUDRY.....	1	10	05	
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 3040 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).				COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
179ZA	175	CHEZ BAUDRY.....	1	10	43	ZX	1005	LES JEMBAUS.....	0	95	00	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN												
ZE	188	LE PONTONNIERS.....	0	11	77	ZX	1027	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	66	32	
ZE	215	LE PONTONNIERS.....	0	07	49	ZX	1029	BOIS DESSUS.....	1	52	30	
ZE	216	LE PONTONNIERS.....	0	04	60	ZX	1102	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	74	96	
ZE	218	LE PONTONNIERS.....	0	05	78							
ZE	219	LE PONTONNIERS.....	0	03	31							
ZE	226	LE PONTONNIERS.....	0	01	26							
ZE	236	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	29	32							
ZE	238	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	19	86							
ZE	242	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	26	84							
ZE	298	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	06	44							
ZE	301	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	04	88							
ZE	304	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	03	02							
ZE	311	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	22	20							
ZE	315	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	32	95							
ZE	319	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	01	85							
ZH	254	NOVES DES MERLES.....	0	03	36							
ZH	256	NOVES DES MERLES.....	0	00	46							
ZH	288	NOVES DES MERLES.....	0	06	90							
ZH	303	NOVES DES MERLES.....	0	23	09							
ZH	316	NOVES DES MERLES.....	0	19	46							
ZH	368	BOIS DESSUS.....	0	03	92							
ZH	369	BOIS DESSUS.....	0	03	93							
ZH	377	BOIS DESSUS.....	0	07	14							
ZH	380	BOIS DESSUS.....	0	23	80							
ZH	384	BOIS DESSUS.....	0	04	23							
ZH	386	BOIS DESSUS.....	0	05	51							
ZH	387	BOIS DESSUS.....	0	00	78							
ZH	429	BOIS DESSUS.....	0	12	24							
ZH	443	BOIS DESSUS.....	0	06	87							
			A REPORTER		4 17 19				A REPORTER		4 99 81	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 3020 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 3020 Feuille B
---	----------------	---------------------------------------

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	4	17	19			REPORT	4	99	81		
		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN											
ZH	458	BOIS DESSUS.....	0	45	62								
ZH	459	BOIS DESSUS.....	0	00	57								
ZH	460	BOIS DESSUS.....	0	00	93								
ZH	465	BOIS DESSUS.....	0	01	72								
ZH	482	LES JEMBAUS.....	0	59	38								
ZH	485	LES JEMBAUS.....	0	13	24								
TOTAUX			5	38	65				4	99	81		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3060 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	152p03	BOIS DE LA ROCHE.....	0 19 07		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1025	NOVES DES MERLES.....	0 19 00	
TOTAUX			0 19 07		TOTAUX			0 19 00	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)					PV Signé par :			N° de Compte 3100 Feuillet Unique			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.						
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance		
			HA	A	CA				HA	A	CA
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC						
179A	883	TROTTE DORNE.....	0	01	00	179ZL	1046	CHAMPS ROUSSY.....	1	58	14
179C	824	CHAMPS ROUSSY.....	0	04	55	COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					
179C	841	CHAMPS ROUSSY.....	0	08	60						
179C	857	CHAMPS ROUSSY.....	0	25	90						
179C	875	CHAMPS ROUSSY.....	0	05	30						
179C	877	CHAMPS ROUSSY.....	0	16	10						
179ZK	2	LA LOGE A BIRAC.....	0	04	00						
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	270	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	07	97	ZX	1115	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	68	62
ZE	276	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	09	03	TOTAUX					
ZE	295	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	02	62						
ZE	308	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	08	56						
ZE	393	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	07	29						
ZH	184	BOIS DE LA ROCHE.....	0	14	33						
ZH	185	BOIS DE LA ROCHE.....	0	07	93						
ZH	200	BOIS DE LA ROCHE.....	0	18	36						
ZH	224	BOIS DE LA ROCHE.....	0	09	32						
ZH	227	BOIS DE LA ROCHE.....	0	03	48						
ZH	275	NOVES DES MERLES.....	0	15	81						
ZH	376	BOIS DESSUS.....	0	06	75						
ZH	431	BOIS DESSUS.....	0	10	68						
ZH	446	BOIS DESSUS.....	0	15	79						
ZH	454	BOIS DESSUS.....	0	03	14						
ZH	467	BOIS DESSUS.....	0	13	77						
ZH	473	BOIS DE LA ROCHE.....	0	09	15						
			TOTAUX								
			2 29 43						2 26 76		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3120 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	11	FIEF PATRAS.....	0 15 92		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZY	1033	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 15 95	
TOTAUX			0 15 92		TOTAUX			0 15 95	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3140 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	363	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	05	94		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZH	98	L ANE VERT.....	0	07	15		ZX	1067	NOVES DES MERLES.....	0	16	48	
ZH	268	NOVES DES MERLES.....	0	02	89								
TOTAUX			0	15	98		TOTAUX			0	16	48	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3160 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	30	FIEF PATRAS.....	0	04	45		COMMUNE DE MONTMERAC						
ZH	145	BOIS DE LA ROCHE.....	0	03	10		179ZO	1045	TERRIER DE PINAUD.....	0	07	55	
TOTAUX			0	07	55		TOTAUX			0	07	55	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3200 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G	170p01	LA FORET MONTCHAUDE.....	0 07 10		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1057	FONT CENDRILLE.....	0 07 43	
TOTAUX			0 07 10		TOTAUX			0 07 43	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3220 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G	196	LA FORET MONTCHAUDE.....	1 92 70		COMMUNE DE MONTMERAC ZD	1022	LA FORET MONTCHAUDE.....	1 85 47	
TOTAUX			1 92 70		TOTAUX			1 85 47	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3240 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	376p07	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0 00 84		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1068	NOVES DES MERLES.....	0 01 18	
TOTAUX			0 00 84		TOTAUX			0 01 18	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3260 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179D	272	LES NAUVES.....	0	03	70		179ZN	1029	LES MENIQUETS.....	1	33	26	
179D	278	LES MENIQUETS.....	0	63	90								
179D	316	LES MENIQUETS.....	0	04	04								
179D	317	LES MENIQUETS.....	0	12	00								
179D	318	LES MENIQUETS.....	0	09	31								
179D	601	LES MENIQUETS.....	0	30	50								
179D	602	LES MENIQUETS.....	0	12	90								
TOTAUX			1	36	35		TOTAUX			1	33	26	

Lors de l'intégrer

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3280 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	197	LA FORET MONTCHAUDE.....	1	49	45		ZD	1021	LA FORET MONTCHAUDE.....	3	20	11	
G	206	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	24	80								
G	207	LA FORET MONTCHAUDE.....	1	42	50								
TOTAUX			3	16	75		TOTAUX			3	20	11	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3320 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	394	BOIS DESSUS.....	0 03 48		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1097	LE PONTONNIERS.....	0 03 89	
TOTAUX			0 03 48		TOTAUX			0 03 89	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3340 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	537	LES CHASSE RAT.....	0	09	90		179ZO	1029	LES CHASSE RAT.....	0	18	21	
179C	102	LE PARADIS.....	0	03	50								
179C	140	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	03	20								
TOTAUX			0	16	60				TOTAUX	0	18	21	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3400 Feuillet Unique
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179A	857	BOIS DES COUDRES.....	0	05	20	179ZL	1034	BOIS DES COUDRES.....	1	24	68		
179A	865	BOIS DES COUDRES.....	0	01	55								
179A	868	BOIS DES COUDRES.....	0	00	60								
179A	871	BOIS DES COUDRES.....	0	00	55								
179A	873	BOIS DES COUDRES.....	0	03	65								
179A	881	TROTTE DORNE.....	0	03	20								
179A	890	TROTTE DORNE.....	0	06	60								
179A	918	TROTTE DORNE.....	0	12	20								
179A	1029	TROTTE DORNE.....	0	04	10								
179A	1031	TROTTE DORNE.....	0	23	90								
179C	421	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	38	71								
179C	422	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	07	34								
179C	821	CHAMPS ROUSSY.....	0	01	60								
179ZA	88	CHEZ BAUDRY.....	0	02	60								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	223	LE PONTONIERS.....	0	03	10								
ZH	120	LANE VERT.....	0	10	40								
TOTAUX			1	25	30	TOTAUX			1	24	68		

Lotieriel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3420 Feuille Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.										
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations		
			HA	A	CA					HA	A	CA			
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE 228 LE PONTONNIERS..... ZH 301 NOVES DES MERLES.....					0 29 99 0 12 14			COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX 1063 LE PONTONNIERS.....					0 42 15		
TOTAUX					0 42 13			TOTAUX					0 42 15		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3460 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	125	BOIS DE LA FOSSE.....	0	31	40	179ZM	1017	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	2	85	89		
G	552	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	06	70								
G	561	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	11	30								
179B	488	LA GEAITRIE.....	0	05	04								
179B	494	LA GEAITRIE.....	0	03	90								
179C	507	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	1	54	70								
179C	685	LA COUR.....	0	12	80								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZH	390	BOIS DESSUS.....	0	05	53								
ZH	396	BOIS DESSUS.....	0	03	65								
ZH	402	BOIS DESSUS.....	0	09	13								
ZH	414	BOIS DESSUS.....	0	07	94								
ZH	415	BOIS DESSUS.....	0	07	83								
ZH	419	BOIS DESSUS.....	0	08	76								
TOTAUX			2	68	68	TOTAUX			2	85	89		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3480 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	526	VIGNES DE L ATTRAPAUD.....	0	13	00	ZD	1050	BOIS DE LA CURE.....	0	24	75		
179B	334	FIEF DE GUERLET.....	0	23	50	179ZP	1010	CHEZ MASSON.....	0	08	70		
						179ZP	1078	LA SOLETRIE.....	0	01	12		
TOTAUX			0	36	50	TOTAUX			0	34	57		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3500 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	170	LE PONTONNIERS.....	0	19	95		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZH	105	L ANE VERT.....	0	06	46		ZX	1017	LE PONTONNIERS.....	0	55	20	
ZH	107	L ANE VERT.....	0	05	99								
ZH	144	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	21								
ZH	165	BOIS DE LA ROCHE.....	0	05	05								
ZH	168	BOIS DE LA ROCHE.....	0	04	22								
ZH	191	BOIS DE LA ROCHE.....	0	06	99								
ZH	194	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	66								
ZH	375	BOIS DESSUS.....	0	01	09								
TOTAUX				0	54	62	TOTAUX				0	55	20

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3520 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	56	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 07 76		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZY	1015	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 08 06	
TOTAUX			0 07 76		TOTAUX			0 08 06	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3540 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	6	FIEF PATRAS.....	0	01	42		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	12	FIEF PATRAS.....	0	13	17		ZY	1034	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	40	82	
ZE	15	FIEF PATRAS.....	0	19	70								
ZE	392	FIEF PATRAS.....	0	06	76								
TOTAUX			0	41	05		TOTAUX			0	40	82	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3580 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179A	916	TROTTE DORNE.....	0	03	10		179ZL	1032	TROTTE DORNE.....	0	22	05	
179A	934	TROTTE DORNE.....	0	15	16								
179ZK	1	LA LOGE A BIRAC.....	0	04	20								
TOTAUX			0	22	46		TOTAUX			0	22	05	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3600 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC G	187	LA FORET MONTCHAUDE.....	2 96 30		COMMUNE DE MONTMERAC ZD	1004	LA FORET MONTCHAUDE.....	2 91 76	
TOTAUX			2 96 30		TOTAUX			2 91 76	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3620 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179D	365	BOIS BARON.....	0	21	80	179ZN	1020	LA VERRIE.....	0	80	84		
179D	389	LA GRANDE PIECE.....	0	50	00	179ZN	1066	LA GRANDE PIECE.....	1	75	34		
179D	391	LA GRANDE PIECE.....	0	19	80	179ZN	1067	BOIS DU PLIN.....	0	24	47		
179D	395	LA GRANDE PIECE.....	0	21	50								
179D	412	BOIS DE CHEZ VAGNIERE.....	0	13	50								
179D	414	BOIS DE CHEZ VAGNIERE.....	0	05	70								
179D	419	BOIS DE CHEZ VAGNIERE.....	0	11	17								
179D	437	A LA TUILERIE.....	0	42	20								
179D	461	LA VERRIE.....	0	82	70								
TOTAUX			2	68	37	TOTAUX			2	80	65		

Lotieriel NTEGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3640 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA					HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC									
179C	63	LE PARADIS.....	0	15	20		179ZN	1009	LA GRANDE PIECE.....	0	37	57		
179C	95	LE PARADIS.....	0	10	10		179ZN	1024	A LA TUILERIE.....	0	84	55		
179D	398	LA GRANDE PIECE.....	0	36	70									
179D	423	A LA TUILERIE.....	0	01	30									
179D	435	A LA TUILERIE.....	0	23	40									
179D	438	A LA TUILERIE.....	0	21	50									
179D	439	A LA TUILERIE.....	0	00	68									
179D	516	BOIS DES PLANTIS.....	0	09	20									
TOTAUX			1	18	08				TOTAUX	1	22	12		

Lotieriel NTEGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3660 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	53	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 10 74		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZY	1013	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 11 03	
TOTAUX			0 10 74		TOTAUX			0 11 03	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3680 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	282	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	03	49		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1098	LE PONTONNIERS.....	0	03	60	
TOTAUX			0	03	49		TOTAUX			0	03	60	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3700 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G	195	LA FORET MONTCHAUDE.....	0 51 00		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1062	LA COUR.....	0 51 42	
TOTAUX			0 51 00		TOTAUX			0 51 42	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3720 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179D	527p02	BOIS DES PLANTIS.....	0	03	05		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1052	FONT CENDRILLE.....	0	03	05	
TOTAUX			0	03	05		TOTAUX			0	03	05	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3740 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN							COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	9	FIEF PATRAS.....	0	04	07		ZX	1090	LE PONTONNIERS.....	0	19	67	
ZE	273	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	09	03								
ZE	277	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	00	94								
ZH	440	BOIS DESSUS.....	0	01	81								
ZH	453	BOIS DESSUS.....	0	02	44								
TOTAUX			0	18	29		TOTAUX			0	19	67	

Lotieriel NTEGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3780 Feuillet Unique
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	562	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	00	75		ZD	1037	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	18	71	
G	1173	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	17	42								
TOTAUX			0	18	17		TOTAUX			0	18	71	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3820 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G	662	BOIS DE LA FORET.....	0 02 20		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZN	1082	BOIS DES PLANTIS.....	0 02 10	
TOTAUX			0 02 20		TOTAUX			0 02 10	

Loisier INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3840 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZE	18	CHEZ GALLIOT.....	0 04 50		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZN	1080	BOIS DES PLANTIS.....	0 04 63	
TOTAUX			0 04 50		TOTAUX			0 04 63	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3860 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.										
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations		
			HA	A	CA					HA	A	CA			
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC										
179D	448	LA VERRIE.....	0	00	94		179ZN	1047	LA VERRIE.....	0	29	82			
179D	454	LA VERRIE.....	0	28	30										
TOTAUX					0	29	24	TOTAUX					0	29	82

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3880 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	524	VIGNES DE L ATTRAPAUD.....	0	01	22	ZD	1013	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	2	22	23		
G	551	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	03	70	ZD	1018	BOIS DE NOUSILIA.....	1	23	90		
G	588	LES PRES DU BOIS.....	0	02	35								
G	589	LES PRES DU BOIS.....	0	02	80								
G	687	BOIS DE NOUSILIA.....	0	17	12								
G	688	BOIS DE NOUSILIA.....	0	02	80								
G	719	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	13	90								
G	720	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	37	94								
G	728	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	01	84								
G	729	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	18	45								
G	731	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	34	30								
G	734	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	04	57								
G	736	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	07	70								
G	737	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	08	30								
G	902	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	01	08								
G	903	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	19	07								
G	905	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	06	49								
G	907	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	12	50								
G	909	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	03	60								
G	912	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	01	65								
G	916	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	01	48								
G	917	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	04	63								
G	918	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	04	57								
G	933	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	08	10								
G	934	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	02	70								
G	935	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	01	20								
G	1029	BOIS DE NOUSILIA.....	0	17	62								
G	1031	BOIS DE NOUSILIA.....	0	07	68								
G	1033	BOIS DE NOUSILIA.....	0	34	08								
G	1106	BOIS DE NOUSILIA.....	0	46	66								
G	1267	LES PRES DU BOIS.....	0	01	28								
G	1269	LES PRES DU BOIS.....	0	00	79								
TOTAUX			3	32	17				3	46	13		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3900 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179C	865p02	CHAMPS ROUSSY.....	0 01 31		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZL	1069	TROTTE DORNE.....	0 01 51	
TOTAUX			0 01 31		TOTAUX			0 01 51	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3920 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA				HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC						COMMUNE DE MONTMERAC							
G	541	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	06	60		ZD	1038	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	26	86	
G	547	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	06	60								
G	550	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	01	08								
G	553	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	02	20								
G	554	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	02	30								
G	591	LES PRES DU BOIS.....	0	08	90								
TOTAUX			0	27	68		TOTAUX			0	26	86	

Lotierel NTEGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3960 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC				
179A	855	BOIS DES COUDRES.....	0 03 10		179ZL	1052	BOIS DES COUDRES.....	0 04 39	
179A	856p01	BOIS DES COUDRES.....	0 01 22						
TOTAUX			0 04 32		TOTAUX			0 04 39	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 3980 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN							COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	243	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	11	06		ZX	1119	NOVES DES MERLES.....	0	36	88	
ZE	302	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	07	67								
ZE	316	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	04	57								
ZH	92	L ANE VERT.....	0	04	26								
ZH	131	L ANE VERT.....	0	08	31								
TOTAUX			0	35	87		TOTAUX			0	36	88	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4000 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179D	296	LES MENIQUETS.....	0	16	15	179ZN	1012	LA DAGUE.....	1	17	55		
179D	331	LES MENIQUETS.....	0	05	72	179ZN	1048	LA VERRIE.....	0	76	64		
179D	332	LES MENIQUETS.....	0	05	89								
179D	352	BOIS BARON.....	0	06	40								
179D	364	BOIS BARON.....	0	02	40								
179D	372	BOIS BARON.....	0	13	70								
179D	390	LA GRANDE PIECE.....	0	12	71								
179D	450	LA VERRIE.....	0	13	30								
179D	526	BOIS DES PLANTIS.....	0	05	35								
179D	612	LES BOIS TAILLIS.....	0	10	95								
179ZH	37	LA DAGUE.....	1	16	70								
TOTAUX			2	09	27	TOTAUX			1	94	19		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4020 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179D	133	LA DAGUE.....	0	12	14		179ZN	1014	LA DAGUE.....	0	37	98	
179D	136	LA DAGUE.....	0	04	04		179ZN	1015	LA DAGUE.....	2	42	19	
179D	138	LA DAGUE.....	0	81	60		179ZN	1016	LA DAGUE.....	0	98	26	
179D	139	LA DAGUE.....	0	03	95		179ZN	1030	LES MENIQUETS.....	0	79	57	
179D	140	LA DAGUE.....	0	49	20		179ZN	1034	A LA TUILERIE.....	0	28	48	
179D	141	LA DAGUE.....	0	05	10								
179D	144	LA DAGUE.....	0	39	40								
179D	147	LA DAGUE.....	0	07	89								
179D	162	LES BOIS TAILLIS.....	0	27	70								
179D	164	LES BOIS TAILLIS.....	0	20	10								
179D	166	LES BOIS TAILLIS.....	0	42	10								
179D	268	LES NAUVES.....	0	21	00								
179D	269	LES NAUVES.....	0	08	50								
179D	270	LES NAUVES.....	0	00	77								
179D	271	LES NAUVES.....	0	00	88								
179D	273	LES NAUVES.....	0	10	40								
179D	319	LES MENIQUETS.....	0	34	50								
179D	325	LES MENIQUETS.....	0	34	50								
179D	375	BOIS BARON.....	0	35	90								
179D	392	LA GRANDE PIECE.....	0	12	94								
179ZH	39	LA DAGUE.....	0	36	00								
TOTAUX			4	88	61	TOTAUX			4	86	48		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4040 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	134	LE PARADIS.....	0	11	80	179ZL	1057	CHAMPS ROUSSY.....	0	17	08		
179C	848	CHAMPS ROUSSY.....	0	05	70								
TOTAUX			0	17	50	TOTAUX			0	17	08		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4080 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN							COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	28	FIEF PATRAS.....	0	02	00		ZY	1025	FIEF DE LA BAUDRIE.....	1	07	38	
ZE	45	FIEF PATRAS.....	0	00	40								
ZE	61	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	51	00								
ZE	73	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	05	49								
ZE	82	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	16	23								
ZE	280	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	00	76								
ZH	67	LES JEMBAUS.....	0	10	10								
ZH	182	BOIS DE LA ROCHE.....	0	23	92								
TOTAUX			1	09	90		TOTAUX			1	07	38	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4100 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	65	LES JEMBAUS.....	0 26 98		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1007	LES JEMBAUS.....	0 27 14	
TOTAUX			0 26 98		TOTAUX			0 27 14	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4150 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	766	CROIX BROCHARD.....	0	15	30	179ZL	1029	BOIS DU CHAIL.....	0	18	47		
179C	795	CHAMPS ROUSSY.....	0	03	30	COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN							
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					ZX 1118 NOVE DE CHEZ GENTY.....								
ZE	169	LE PONTONNIERS.....	0	06	26				0	18	93		
ZE	177	LE PONTONNIERS.....	0	12	27								
TOTAUX			0	37	13	TOTAUX			0	37	40		

Lors de l'intégrer

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4160 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179A	861	BOIS DES COUDRES.....	0	02	30		179ZL	1041	CROIX BROCHARD.....	0	41	57	
179C	779	CROIX BROCHARD.....	0	22	20		179ZL	1042	CHAMPS ROUSSY.....	0	99	43	
179C	780	CROIX BROCHARD.....	0	19	60		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
179C	790	CHAMPS ROUSSY.....	0	35	00		ZX	1048	LES JEMBAUS.....	0	31	55	
179C	812	CHAMPS ROUSSY.....	0	16	14		ZX	1051	LES JEMBAUS.....	0	08	61	
179C	820	CHAMPS ROUSSY.....	0	08	40								
179C	832	CHAMPS ROUSSY.....	0	11	50								
179C	874	CHAMPS ROUSSY.....	0	01	45								
179C	878	CHAMPS ROUSSY.....	0	22	40								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	225	LE PONTONNIERS.....	0	06	45								
ZE	262	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	04	60								
ZE	290	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	01	08								
ZH	34	LES JEMBAUS.....	0	02	66								
ZH	38	LES JEMBAUS.....	0	11	55								
ZH	64	LES JEMBAUS.....	0	09	85								
ZH	99	L ANE VERT.....	0	10	33								
TOTAUX			1	85	51	TOTAUX			1	81	16		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4165 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	293	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0 04 91		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZL	1082	CHAMPS ROUSSY.....	0 04 91	
TOTAUX			0 04 91		TOTAUX			0 04 91	

Lorsché INTÉGRÉ

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4170 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZI	57	LE SOUCI.....	0 01 30		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1046	BELAIR LAMERAC.....	0 01 33	
TOTAUX			0 01 30		TOTAUX			0 01 33	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4180 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	578	LES GRANDS BOIS.....	0	16	20		179ZO	1019	CHEZ BAUDRY.....	0	26	13	
179B	600	LES GRANDS BOIS.....	0	10	10		179ZO	1052	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	39	04	
179B	604	LES GRANDS BOIS.....	0	00	95								
179C	56	LE PARADIS.....	0	04	40								
179C	64	LE PARADIS.....	0	00	70								
179D	413	BOIS DE CHEZ VAGNIERE.....	0	15	60								
179ZA	91	CHEZ BAUDRY.....	0	14	50								
TOTAUX			0	62	45	TOTAUX			0	65	17		

Lotieriel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)					PV Signé par :			N° de Compte 4240 Feuille Unique			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.						
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance		
			HA	A	CA				HA	A	CA
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
179A	917	TROTTE DORNE.....	0	06	38	ZX	1037	NOVE DE CHEZ GENTY.....	1	23	15
179C	481	CANTON DE PONTONIER.....	0	22	30	ZY	1032	CHEMIN NEUF DES PONTONIER..	3	26	71
179C	482	CANTON DE PONTONIER.....	0	28	40						
179C	483p02	CANTON DE PONTONIER.....	0	43	64						
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN											
ZE	110	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	05	22						
ZE	145	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	43	14						
ZE	150	LE PONTONIER.....	0	20	35						
ZE	163	LE PONTONIER.....	0	41	24						
ZE	234	NOVE DE CHEZ GENTY.....	1	05	49						
ZE	241	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	03	10						
ZE	247	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	03	10						
ZE	274	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	01	22						
ZE	278	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	01	05						
ZE	359	CHEMIN NEUF DES PONTONIER..	0	23	33						
ZH	22	LES JEMBAUS.....	0	24	05						
ZH	58	LES JEMBAUS.....	0	02	64						
ZH	79	LES JEMBAUS.....	0	04	66						
ZH	95	L ANE VERT.....	0	01	76						
ZH	147	BOIS DE LA ROCHE.....	0	13	85						
ZH	151	BOIS DE LA ROCHE.....	0	05	17						
ZH	174	BOIS DE LA ROCHE.....	0	06	43						
ZH	225	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	03						
ZH	330	NOVES DES MERLES.....	0	01	88						
ZH	405	BOIS DESSUS.....	0	02	65						
ZH	439	BOIS DESSUS.....	0	02	04						
TOTAUX			4	15	12	TOTAUX			4	49	86

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4300 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179A	880	TROTTE DORNE.....	0	07	40	179ZL	1050	CHAMPS ROUSSY.....	0	50	87		
179B	252	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	08	60	179ZP	1092	CHEZ GALLIOT.....	0	23	18		
179C	768	CROIX BROCHARD.....	0	07	40								
179C	771	CROIX BROCHARD.....	0	01	70								
179C	808	CHAMPS ROUSSY.....	0	03	20								
179C	818	CHAMPS ROUSSY.....	0	10	30								
179C	842	CHAMPS ROUSSY.....	0	04	50								
179C	852	CHAMPS ROUSSY.....	0	02	57								
179ZE	14	CHEZ GALLIOT.....	0	23	00								
TOTAUX			0	68	67	TOTAUX			0	74	05		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4320 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE MONTMERAC								
ZE	176	LE PONTONNIERS.....	0	11	64	179ZL	1079	CHAMPS ROUSSY.....	0	27	20		
ZE	237	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	06	88								
ZH	322	NOVES DES MERLES.....	0	07	90								
TOTAUX			0	26	42	TOTAUX			0	27	20		

Lorschéf INTÉGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4360 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
179C	405	FONT CENDRILLE.....	0	02	90		ZY	1038	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	30	30	
179C	829	CHAMPS ROUSSY.....	0	01	60								
179C	1030	FONT CENDRILLE.....	0	15	32								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	184	LE PONTONNIERS.....	0	03	54								
ZH	358	BOIS DESSUS.....	0	06	27								
TOTAUX			0	29	63	TOTAUX			0	30	30		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4420 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	539	LES CHASSE RAT.....	0	05	76	179ZO	1068	LE PARADIS.....	2	05	95		
179B	574	LES GRANDS BOIS.....	0	13	22								
179B	576	LES GRANDS BOIS.....	0	15	00								
179B	588	LES GRANDS BOIS.....	0	14	00								
179B	606	LES GRANDS BOIS.....	0	04	70								
179C	4	LE PARADIS.....	0	28	20								
179C	38	LE PARADIS.....	0	16	60								
179C	126	LE PARADIS.....	0	04	20								
179C	129	LE PARADIS.....	0	14	30								
179C	528	BOIS DU SOUCI.....	0	01	92								
179C	617	LES TAILLIS.....	0	02	90								
179C	628	LES TAILLIS.....	0	08	60								
179D	361	BOIS BARON.....	0	09	90								
179D	368	BOIS BARON.....	0	09	90								
179D	442	A LA TUILERIE.....	0	09	50								
179D	445	LA VERRIE.....	0	12	30								
179D	460	LA VERRIE.....	0	10	90								
179ZE	54	BOIS DU PROCES.....	0	14	30								
179ZH	36	LA DAGUE.....	0	05	70								
TOTAUX			2	01	90	TOTAUX			2	05	95		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4440 Feuillet Unique
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	151	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	06	70		179ZP	1067	CHEZ GALLIOT.....	0	08	80	
179C	849	CHAMPS ROUSSY.....	0	02	30								
TOTAUX			0	09	00				TOTAUX	0	08	80	

Loisier INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4500 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	254	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0 08 21		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1103	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0 08 09	
TOTAUX			0 08 21		TOTAUX			0 08 09	

Loisier INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4520 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	44	FIEF PATRAS.....	0	00	80		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	72	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	06	58		ZY	1039	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	18	18	
ZE	83	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	09	00								
TOTAUX			0	16	38		TOTAUX			0	18	18	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4540 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	556	LES CHASSE RAT.....	0	18	90	179ZM	1005	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	1	89	98		
179C	409	FONT CENDRILLE.....	0	28	19	179ZM	1006	LE SOUCI.....	0	19	15		
179C	415	FONT CENDRILLE.....	0	04	71	179ZM	1007	PRISE DE LA GRAVETTE.....	0	30	41		
179C	425	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	30	27	179ZM	1018	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	75	66		
179C	432	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	08	70								
179C	440	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	05	06								
179C	441	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	67	20								
179C	442	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	07	11								
179C	443	LE SOUCI.....	0	05	76								
179C	446	LE SOUCI.....	0	10	66								
179C	447	LE SOUCI.....	0	07	64								
179C	496	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	14	17								
179C	499	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	52	85								
179D	591	BOIS DE LA BLANCHE.....	0	08	71								
179ZH	8	PRISE DE LA GRAVETTE.....	0	30	50								
TOTAUX			3	00	43	TOTAUX			3	15	20		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4550 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G 693 BOIS DE NOUSILIAC..... 0 02 20 179C 62 LE PARADIS..... 0 03 90 OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 7500 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).					COMMUNE DE MONTMERAC ZD 1002 BOIS DE NOUSILIAC..... 0 11 04								
179ZA 34 BOIS JARIS..... 0 05 50 OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 7500 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).													
			TOTAUX						TOTAUX				
			0 11 60						0 11 04				

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4560 Feuillet Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN				
ZE	84	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 01 87		ZY	1052	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 44 76	
ZE	146	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 43 52						
TOTAUX			0 45 39		TOTAUX			0 44 76	

Lotierel NTEGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4580 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
179B	546	LES CHASSE RAT.....	0	04	20								
COMMUNE DE MONTMERAC OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 3560 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).													
179C	43	LE PARADIS.....	0	03	00	179ZO	1031	LES CHASSE RAT.....	0	35	62		
179ZC	59	LA BONDE.....	0	24	00								
TOTAUX			0	31	20	TOTAUX			0	35	62		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4620 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	55	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 08 52		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1096	NOVES DES MERLES.....	0 08 67	
TOTAUX			0 08 52		TOTAUX			0 08 67	

Loisiel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4630 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179D	231	CHEZ BRARD.....	0	07	30		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZP	1096	CHEZ BRARD.....	0	06	92	
TOTAUX			0	07	30	TOTAUX			0	06	92		

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4640 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	468	CANTON DE BEAULIEU.....	0	18	50	179ZO	1013	BOIS JARIS.....	0	69	15		
179D	430	A LA TUILERIE.....	0	09	60								
179ZA	29	BOIS JARIS.....	0	42	90								
TOTAUX			0	71	00	TOTAUX			0	69	15		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4660 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	34	FIEF PATRAS.....	0	02	44		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	138	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	08	02		ZY	1040	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	23	62	
ZE	181	LE PONTONNIERS.....	0	00	93								
ZH	292	NOVES DES MERLES.....	0	07	04								
TOTAUX			0	18	43		TOTAUX			0	23	62	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4680 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA				HA	A	CA			
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	23	LES JEMBAUS.....	0	22	50		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1003	LES JEMBAUS.....	0	22	33		
TOTAUX			0	22	50				TOTAUX			0	22	33

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4700 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	451	CANTON DE BEAULIEU.....	0	01	56		179ZL	1055	CHAMPS ROUSSY.....	0	45	00	
179B	416	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	00	45		179ZO	1011	BOIS JARIS.....	0	74	06	
179B	426	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	06	60								
179B	591	LES GRANDS BOIS.....	0	13	20								
179B	601	LES GRANDS BOIS.....	0	03	30								
179C	65	LE PARADIS.....	0	00	70								
179C	115	LE PARADIS.....	0	05	40								
179C	562	LA LOGE.....	0	04	70								
179C	773	CROIX BROCHARD.....	0	04	30								
179C	794	CHAMPS ROUSSY.....	0	05	31								
179D	531	BOIS DES PLANTIS.....	0	02	10								
179D	537	BOIS DES DAMES.....	0	02	34								
179ZA	25	BOIS JARIS.....	0	73	90								
TOTAUX			1	23	86	TOTAUX			1	19	06		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)					PV Signé par :			N° de Compte 4820 Feuillet Unique									
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.												
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Observations				
			HA	A	CA				HA	A	CA						
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC												
179A	922	TROTTE DORNE.....	0	03	90		179ZL	1053	CROIX BROCHARD.....	0	09	99					
179A	924	TROTTE DORNE.....	0	06	60												
179C	36	LE PARADIS.....	0	11	87												
179C	508	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	1	50	50		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN										
179C	750	LES GRANDS PRES.....	0	10	00		ZX	1041	BOIS DESSUS.....	3	76	42					
179C	863	CHAMPS ROUSSY.....	0	02	40												
179C	872	CHAMPS ROUSSY.....	0	06	65												
179C	1008	LA COUR.....	0	02	70												
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN																	
ZE	194	LE PONTONNIERS.....	0	01	76												
ZE	207	LE PONTONNIERS.....	0	16	45												
ZE	303	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	09	08												
ZH	305	NOVES DES MERLES.....	0	03	57												
ZH	354	BOIS DESSUS.....	0	03	94												
ZH	378	BOIS DESSUS.....	0	02	05												
ZH	382	BOIS DESSUS.....	0	02	31												
ZH	389	BOIS DESSUS.....	0	25	91												
ZH	395	BOIS DESSUS.....	0	35	33												
ZH	400	BOIS DESSUS.....	0	42	32												
ZH	423	BOIS DESSUS.....	0	67	10												
ZH	435	BOIS DESSUS.....	0	01	52												
			TOTAUX			4	05	96				TOTAUX			3	86	41

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4830 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.										
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations		
			HA	A	CA					HA	A	CA			
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC										
179ZC	74	LE PLANTIS.....	0	02	05		179ZN	1017	BOIS DES PLANTIS.....	0	46	42			
179ZH	67	BOIS DES PLANTIS.....	0	49	40										
TOTAUX					0	51	45	TOTAUX					0	46	42

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4880 Feuillet A
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN							
ZE	164	LE PONTONNIERS.....	0	08	26	ZY	1005	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	3	58	56		
		OBSERVATIONS :				ZY	1031	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	35	59		
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 4740 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
ZE	173	LE PONTONNIERS.....	0	02	88								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 4740 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
ZE	185	LE PONTONNIERS.....	0	03	87								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 4740 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
ZE	196	LE PONTONNIERS.....	0	01	30								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 4740 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
ZE	203	LE PONTONNIERS.....	0	02	62								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 4740 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
ZE	320	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	17	84								
ZE	321	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	14	48								
ZE	322	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	09	31								
ZE	323	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	09	53								
ZE	324	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	11	51								
ZE	325	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	26	69								
ZE	326	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	11	94								
ZE	327	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	15	69								
ZE	328	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	11	50								
ZE	329	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	16	70								
ZE	331	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	93	06								
ZE	332	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	41	09								
A REPORTER			2	98	27	A REPORTER			3	94	15		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 4880 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 4880 Feuillet B
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	2	98	27			REPORT	3	94	15		
		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN											
	ZE 333	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	04	18								
	ZE 334	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	23	51								
	ZE 371	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	03	55								
	ZE 376p05	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	02	00								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 4740 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
	ZE 377	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	03	57								
TOTAUX			3	35	08	TOTAUX			3	94	15		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4900 Feuillet Unique
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179D	416	BOIS DE CHEZ VAGNIERE.....	0	03	19		179ZN	1035	A LA TUILERIE.....	0	41	25	
179D	433	A LA TUILERIE.....	0	36	40								
TOTAUX			0	39	59		TOTAUX			0	41	25	

Lorschéf INTÉGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4940 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	156	LE PONTONNIERS.....	0 24 21		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZY	1024	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0 30 47	
			TOTAUX					TOTAUX	
			0 24 21					0 30 47	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 4960 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC G	692	BOIS DE NOUSILIAC.....	0 06 60		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZP	1099	CHEZ GALLIOT.....	0 07 26	
TOTAUX			0 06 60		TOTAUX			0 07 26	

Lorschéf INTÉGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5020 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZK	20	BOIS DU CHAIL.....	0 00 50		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1125	BOIS DE LA ROCHE.....	0 09 82	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	152p04	BOIS DE LA ROCHE.....	0 03 76						
ZH	235	BOIS DE LA ROCHE.....	0 05 06						
TOTAUX			0 09 32		TOTAUX			0 09 82	

Lotierel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5040 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G	170p02	LA FORET MONTCHAUDE.....	0 07 10		COMMUNE DE MONTMERAC ZD	1008	LA FORET MONTCHAUDE.....	0 07 27	
TOTAUX			0 07 10		TOTAUX			0 07 27	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5060 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179B	541	LES CHASSE RAT.....	0	03	50		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZN	1081	BOIS DES PLANTIS.....	0	03	40	
TOTAUX			0	03	50				TOTAUX	0	03	40	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5120 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179C	164	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0 06 40		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1049	LA LOGE.....	0 23 24	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	91	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 02 73						
ZH	332	NOVES DES MERLES.....	0 11 81						
TOTAUX			0 20 94		TOTAUX			0 23 24	

Lotierel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5140 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	319	PAIN CUIT.....	0	01	76		179ZM	1001	LES TAILLIS.....	1	71	68	
179B	323	LA SOLETRIE.....	0	04	80								
179B	489	LA GEATRIE.....	0	06	00								
179B	540	LES CHASSE RAT.....	0	12	70								
179C	592	LA LOGE.....	0	00	40								
179C	605	BOIS DE CHEZ GAUDUCHAUD.....	1	11	50								
179ZH	11	PRISE DE LA GRAVETTE.....	0	31	80								
TOTAUX			1	68	96		TOTAUX			1	71	68	

Lotierel NTEGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5160 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G	198	LA FORET MONTCHAUDE.....	0 21 60		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZN	1077	BOIS DES PLANTIS.....	0 20 05	
TOTAUX			0 21 60		TOTAUX			0 20 05	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5200 Feuille Unique
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
179A	925	TROTTE DORNE.....	0	06	59		ZX	1016	LE PONTONNIERS.....	1	01	31	
179C	843	CHAMPS ROUSSY.....	0	04	50								
179C	864	CHAMPS ROUSSY.....	0	01	45								
179C	871	CHAMPS ROUSSY.....	0	01	10								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	191	LE PONTONNIERS.....	0	14	31								
ZE	235	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	06	50								
ZE	403	LE PONTONNIERS.....	0	38	83								
ZH	77	LES JEMBAUS.....	0	15	60								
ZH	257	NOVES DES MERLES.....	0	02	12								
ZH	327	NOVES DES MERLES.....	0	12	87								
TOTAUX			1	03	87	TOTAUX			1	01	31		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5220 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179D	245	CHEZ BRARD.....	0 69 30		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZP	1097	CHEZ BRARD.....	0 72 35	
TOTAUX			0 69 30		TOTAUX			0 72 35	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5260 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	251	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	20	80		179ZP	1005	PAIN CUIT.....	0	43	53	
179B	273	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	10	60		179ZP	1076	PAIN CUIT.....	0	08	55	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZH	250	PRE MALUET.....	0	10	80								
ZH	265	NOVES DES MERLES.....	0	06	20								
TOTAUX			0	48	40				TOTAUX	0	52	08	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5280 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	14	FIEF PATRAS.....	0	11	20	ZY	1020	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	45	96		
ZE	148	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	02	40								
ZH	294	NOVES DES MERLES.....	0	19	04								
ZH	314	NOVES DES MERLES.....	0	04	87								
ZH	320	NOVES DES MERLES.....	0	04	10								
ZH	326	NOVES DES MERLES.....	0	06	13								
TOTAUX			0	47	74	TOTAUX			0	45	96		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5320 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	426	BOIS DESSUS.....	0 22 23		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1077	BOIS DESSUS.....	0 21 93	
TOTAUX			0 22 23		TOTAUX			0 21 93	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5340 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZA	33	BOIS JARIS.....	0 17 10		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZO	1006	BOIS JARIS.....	0 17 22	
TOTAUX			0 17 10		TOTAUX			0 17 22	

Loisier INTÉGRÉ

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5380 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	740	BOIS DE LA CURE.....	2	68	91	179ZO	1015	LA BONDE.....	1	55	68		
G	741	BOIS DE LA CURE.....	0	25	10	179ZO	1016	LES CHASSE RAT.....	4	21	79		
179B	6	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	24	68	179ZO	1020	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	74	88		
179B	7	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	05	56								
179B	8	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	32	80								
179B	9	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	11	90								
179B	547	LES CHASSE RAT.....	0	20	80								
179B	561	LES GRANDS BOIS.....	0	05	60								
179B	568	LES GRANDS BOIS.....	0	02	10								
179B	569	LES GRANDS BOIS.....	0	01	05								
179B	572	LES GRANDS BOIS.....	0	07	40								
179B	579	LES GRANDS BOIS.....	0	01	35								
179B	602	LES GRANDS BOIS.....	0	01	60								
179B	603	LES GRANDS BOIS.....	0	01	60								
179C	18	LE PARADIS.....	0	11	60								
179C	29	LE PARADIS.....	0	04	80								
179C	112	LE PARADIS.....	0	10	50								
179C	137	LE PARADIS.....	0	11	20								
179D	371	BOIS BARON.....	0	18	00								
179D	377	BOIS BARON.....	0	49	90								
179ZC	44	LA BONDE.....	0	68	80								
179ZC	45	LA BONDE.....	0	32	10								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZH	33	LES JEMBAUS.....	0	04	20								
ZH	104	L ANE VERT.....	0	04	12								
ZH	121	LANE VERT.....	0	12	83								
TOTAUX			6	38	50	TOTAUX			6	52	35		

Loisier INTÉGRÉ

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5400 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE MONTMERAC								
ZE	336	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	18	42		179ZL	1081	CHAMPS ROUSSY.....	0	24	72	
ZH	357	BOIS DESSUS.....	0	03	90								
ZH	360	BOIS DESSUS.....	0	02	46								
ZH	370	BOIS DESSUS.....	0	00	93								
TOTAUX			0	25	71				TOTAUX	0	24	72	

Lotieriel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5460 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179A	897	TROTTE DORNE.....	0	08	01	179ZL	1037	TROTTE DORNE.....	0	75	82		
179A	911	TROTTE DORNE.....	0	07	75	179ZL	1044	CROIX BROCHARD.....	0	62	96		
179A	919	TROTTE DORNE.....	0	18	68								
179C	688	LA COUR.....	0	09	40								
179C	781	CROIX BROCHARD.....	0	36	90								
179C	783	CROIX BROCHARD.....	0	01	00								
179C	785p01	CROIX BROCHARD.....	0	01	10								
179C	797	CHAMPS ROUSSY.....	0	01	65								
179C	810	CHAMPS ROUSSY.....	0	03	65								
179C	855	CHAMPS ROUSSY.....	0	06	00								
179C	867	CHAMPS ROUSSY.....	0	01	55								
179ZK	3	LA LOGE A BIRAC.....	0	02	20								
179ZK	25	BOIS DU CHAIL.....	0	14	90								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	232	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	15	42								
ZH	281	NOVES DES MERLES.....	0	02	33								
ZH	308	NOVES DES MERLES.....	0	06	64								
ZH	442	BOIS DESSUS.....	0	03	10								
ZH	445	BOIS DESSUS.....	0	04	88								
ZH	474	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	60								
TOTAUX			1	47	76	TOTAUX			1	38	78		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5480 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZH	398	BOIS DESSUS.....	0	40	54		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZH	404	BOIS DESSUS.....	0	06	71		ZX	1046	BOIS DESSUS.....	0	47	05	
TOTAUX			0	47	25		TOTAUX			0	47	05	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5500 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G	596	LES PRES DU BOIS.....	0	02	00		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZN	1083	BOIS DES PLANTIS.....	0	02	24	
TOTAUX			0	02	00		TOTAUX			0	02	24	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5520 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZI	37	LE FIBOIS.....	0 17 40		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1000	LE FIBOIS.....	0 17 08	
TOTAUX			0 17 40		TOTAUX			0 17 08	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5550 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179ZE	105	LES TORTUES.....	0	66	32		179ZP	1088	LES TORTUES.....	0	60	86	
179ZE	106	LES TORTUES.....	0	00	05								
TOTAUX			0	66	37		TOTAUX			0	60	86	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5570 Feuillet A
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	219	AUX PIGUIERS.....	0	00	60	179ZP	1004	LES TORTUES.....	1	06	42		
179B	223	AUX PIGUIERS.....	0	03	50	179ZP	1007	CHEZ GALLIOT.....	0	98	49		
179B	256	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	07	80	179ZP	1009	BOIS DU PROCES.....	1	71	60		
179B	288	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	00	40	179ZP	1077	LA SOLETRIE.....	3	94	15		
179B	289	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	04	00	179ZP	1094	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	18	88		
179B	295	PAIN CUIT.....	0	16	20								
179B	321	LA SOLETRIE.....	0	22	00								
179B	414	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	03	60								
179B	427	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	06	50								
179B	542p01	LES CHASSE RAT.....	0	05	75								
179B	647	LA POTENCE.....	0	25	10								
179C	99	LE PARADIS.....	0	08	80								
179C	103	LE PARADIS.....	0	03	80								
179C	160	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	02	50								
179C	178	LES QUATRE CHEMINS.....	0	21	50								
179C	180	LES QUATRE CHEMINS.....	0	02	50								
179D	215	BOIS BARON.....	0	05	70								
179D	292	LES MENIQUETS.....	0	02	40								
179D	293	LES MENIQUETS.....	0	24	10								
179D	324	LES MENIQUETS.....	0	14	30								
179D	329	LES MENIQUETS.....	0	41	40								
179D	330	LES MENIQUETS.....	0	62	10								
179D	334	LES MENIQUETS.....	0	57	30								
179D	336	LES MENIQUETS.....	0	36	60								
179D	338	LES MENIQUETS.....	0	28	67								
179D	354	BOIS BARON.....	0	20	20								
179D	355	BOIS BARON.....	0	13	70								
179D	366	BOIS BARON.....	0	05	85								
179D	373	BOIS BARON.....	0	19	30								
179D	376	BOIS BARON.....	0	20	79								
179D	417	BOIS DE CHEZ VAGNIERE.....	0	02	80								
179D	418	BOIS DE CHEZ VAGNIERE.....	0	02	05								
179ZE	22	CHEZ GALLIOT.....	0	87	40								
179ZE	55	BOIS DU PROCES.....	0	14	70								
179ZE	116	PAIN-CUIT.....	0	03	09								
179ZE	121	LES TORTUES.....	0	28	25								
179ZE	126	PAIN-CUIT.....	0	56	02								
A REPORTER			6	81	27	A REPORTER			7	89	54		

Loisier INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 5570 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 5570 Feuillet B
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	6	81	27			REPORT	7	89	54		
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZE 128 LES TORTUES..... 0 00 39													
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE 214 LE PONTONNIERS..... 0 55 81 ZE 217 LE PONTONNIERS..... 0 04 54 ZE 281 NOVE DE CHEZ GENTY..... 0 07 11 ZH 247 PRE MALUET..... 0 10 75 ZH 418 BOIS DESSUS..... 0 07 44 ZH 420 BOIS DESSUS..... 0 06 04 ZH 433 BOIS DESSUS..... 0 15 09 ZH 449 BOIS DESSUS..... 0 13 94													
TOTAUX			8	02	38				7	89	54		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5600 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZK	24	BOIS DU CHAIL.....	0 08 80		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZL	1083	CHAMPS ROUSSY.....	0 08 71	
TOTAUX			0 08 80		TOTAUX			0 08 71	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5620 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	23	LE PARADIS.....	0	04	10		179ZL	1064	CHAMPS ROUSSY.....	0	08	30	
179C	97	LE PARADIS.....	0	04	40								
TOTAUX			0	08	50				TOTAUX	0	08	30	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5640 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
179C	438	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	16	76		ZX	1073	NOVES DES MERLES.....	0	33	93	
179ZH	5	PRISE DE LA GRAVETTE.....	0	13	00								
TOTAUX			0	29	76				TOTAUX	0	33	93	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5660 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G	557	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0 14 20		COMMUNE DE MONTMERAC ZD	1034	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0 14 20	
TOTAUX			0 14 20		TOTAUX			0 14 20	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5720 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179B	294	PAIN CUIT.....	0 20 20		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZP	1031	PRISE DE CHEZ VALAUD.....	0 38 61	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	356	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0 13 59						
TOTAUX			0 33 79		TOTAUX			0 38 61	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5740 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA					HA	A	CA		
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN									
ZE	245	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	66	76		ZX	1044	NOVE DE CHEZ GENTY.....	1	07	32		
ZH	83	LES JEMBAUS.....	0	10	12									
ZH	226	BOIS DE LA ROCHE.....	0	04	23									
ZH	262	NOVES DES MERLES.....	0	23	67									
TOTAUX			1	04	78				TOTAUX			1	07	32

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5760 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179C	492	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	03	20		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1050	CANTON DE PONTONIER.....	0	09	56	
TOTAUX			0	03	20		TOTAUX			0	09	56	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5800 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	68	LE PARADIS.....	0	03	00		179ZM	1023	BELAIR LAMERAC.....	1	53	85	
179C	469	BEL AIR LAMERAC.....	1	12	50								
179C	491	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	35	10								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	172	LE PONTONNIERS.....	0	01	99								
ZE	375	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	03	22								
TOTAUX			1	55	81				TOTAUX	1	53	85	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5820 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC				
G	106	BOIS DE LA FOSSE.....	0 04 15		ZD	1009	LA FORET MONTCHAUDE.....	0 42 76	
G	201	LA FORET MONTCHAUDE.....	0 35 60						
TOTAUX			0 39 75		TOTAUX			0 42 76	

Loisier INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5860 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179B	348	FIEF DE GUERLET.....	0 10 75		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZP	1020	FIEF DE GUERLET.....	0 10 14	
TOTAUX			0 10 75		TOTAUX			0 10 14	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5880 Feuillet Unique
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179A	895	TROTTE DORNE.....	0	03	80		179ZL	1062	CHAMPS ROUSSY.....	0	13	59	
179C	835	CHAMPS ROUSSY.....	0	09	90								
TOTAUX			0	13	70		TOTAUX			0	13	59	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5900 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179C 483p03 CANTON DE PONTONIER..... 0 31 13 179C 788 CROIX BROCHARD..... 0 01 00					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZY 1023 FIEF DE LA BAUDRIE..... 0 33 15				
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE 259 NOVE DE CHEZ GENTY..... 0 03 03									
TOTAUX			0 35 16		TOTAUX			0 33 15	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5960 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	792	CHAMPS ROUSSY.....	0	02	50		179ZL	1063	CHAMPS ROUSSY.....	0	16	95	
179C	798	CHAMPS ROUSSY.....	0	01	25								
179C	828	CHAMPS ROUSSY.....	0	07	40								
179C	830	CHAMPS ROUSSY.....	0	04	20								
TOTAUX			0	15	35				TOTAUX	0	16	95	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 5980 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC G	109	BOIS DE LA FOSSE.....	0	14	10		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1059	FONT CENDRILLE.....	0	13	83	
TOTAUX			0	14	10		TOTAUX			0	13	83	

Lorschéf INTÉGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6000 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	255	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0 08 36		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1104	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0 08 38	
TOTAUX			0 08 36		TOTAUX			0 08 38	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6020 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179A	856p02	BOIS DES COUDRES.....	0	02	00		179ZM	1058	FONT CENDRILLE.....	0	19	98	
179A	866	BOIS DES COUDRES.....	0	00	40								
179A	870	BOIS DES COUDRES.....	0	00	55								
179A	879	TROTTE DORNE.....	0	07	00								
179A	927	TROTTE DORNE.....	0	03	30								
179A	936p02	TROTTE DORNE.....	0	03	61								
179C	789	CROIX BROCHARD.....	0	01	95								
179C	865p01	CHAMPS ROUSSY.....	0	02	16								
TOTAUX			0	20	97				TOTAUX	0	19	98	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6060 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.							
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA				HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	62	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	08	84	ZY	1027	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	22	94	
ZE	64	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	14	49							
TOTAUX			0	23	33	TOTAUX			0	22	94	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6080 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	239	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	04	36		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	269	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	05	95		ZX	1009	BOIS DE LA ROCHE.....	0	67	66	
ZE	284	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	04	10								
ZH	68	LES JEMBAUS.....	0	16	10								
ZH	133	BOIS DE LA ROCHE.....	0	21	89								
ZH	148	BOIS DE LA ROCHE.....	0	15	58								
TOTAUX				0	67	98	TOTAUX				0	67	66

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6100 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	106	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	04	78		ZX	1109	BOIS DESSUS.....	0	16	69	
ZH	238	BOIS DE LA ROCHE.....	0	05	62								
ZH	455	BOIS DESSUS.....	0	06	39								
TOTAUX			0	16	79		TOTAUX			0	16	69	

Lotierel NTEGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6120 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179C	844	CHAMPS ROUSSY.....	0	03	80		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1055	FONT CENDRILLE.....	0	03	90	
TOTAUX			0	03	80		TOTAUX			0	03	90	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6140 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179B	503	LA GEAITRIE.....	0 14 70		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZP	1026	LA GEAITRIE.....	0 15 71	
TOTAUX			0 14 70		TOTAUX			0 15 71	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6160 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC G	539	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0 00 56		COMMUNE DE MONTMERAC ZD	1065	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0 00 62	
TOTAUX			0 00 56		TOTAUX			0 00 62	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6180 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	336	FIEF DE GUERLET.....	0	21	50		179ZM	1063	LA COUR.....	0	34	55	
179B	339	FIEF DE GUERLET.....	0	12	70								
TOTAUX			0	34	20		TOTAUX			0	34	55	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6260 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	317	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	05	05		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1093	LE PONTONNIERS.....	0	05	01	
TOTAUX			0	05	05		TOTAUX			0	05	01	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6280 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC G	1034	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0 05 38		COMMUNE DE MONTMERAC ZD	1012	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0 05 63	
TOTAUX			0 05 38		TOTAUX			0 05 63	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6300 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	129	BOIS DE LA FOSSE.....	0	10	50	ZD	1048	LES PRES DU BOIS.....	1	05	54		
G	544	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	01	85								
G	549	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	01	78								
G	555	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	04	05								
G	566	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	04	60								
G	587	LES PRES DU BOIS.....	0	17	75								
G	616	LES MOINES.....	0	17	70								
G	633	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	02	50								
G	640	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	07	70								
G	646	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	26	80								
G	715	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	04	40								
G	889	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	03	95								
TOTAUX				1	03	58	TOTAUX				1	05	54

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6340 Feuillet Unique
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179D	420	BOIS DE CHEZ VAGNIERE.....	0	07	70		179ZN	1025	A LA TUILERIE.....	0	41	25	
179D	436	A LA TUILERIE.....	0	12	90								
179D	440	A LA TUILERIE.....	0	01	75								
179D	441	A LA TUILERIE.....	0	12	10								
TOTAUX			0	34	45				TOTAUX	0	41	25	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6360 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN							COMMUNE DE MONTMERAC						
ZE	42	FIEF PATRAS.....	0	05	78		179ZN	1056	A LA TUILERIE.....	0	20	99	
ZE	47	FIEF PATRAS.....	0	00	53								
ZE	75	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	12	78								
TOTAUX			0	19	09		TOTAUX			0	20	99	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6400 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179C 702 LA COUR.....					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX 1011 PRE MALUET..... ZX 1026 NOVES DES MERLES.....				
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE 88 FIEF DE LA BAUDRIE..... ZE 195 LE PONTONNIERS..... ZE 229 LE PONTONNIERS..... ZE 310 NOVE DE CHEZ GENTY..... ZH 252 PRE MALUET..... ZH 293 NOVES DES MERLES..... ZH 306 NOVES DES MERLES..... ZH 307 NOVES DES MERLES..... ZH 319 NOVES DES MERLES..... ZH 323 NOVES DES MERLES..... ZH 393 BOIS DESSUS.....									
TOTAUX			1 52 40		TOTAUX			1 40 65	

Lotieriel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6420 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179D	527p03	BOIS DES PLANTIS.....	0 03 05		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1053	FONT CENDRILLE.....	0 03 00	
TOTAUX			0 03 05		TOTAUX			0 03 00	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6460 Feuillet Unique
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC				
179C	59	LE PARADIS.....	0 05 70		179ZM	1037	LE SOUCI.....	0 34 06	
179C	71	LE PARADIS.....	0 08 20		179ZN	1057	BOIS DES PLANTIS.....	0 79 66	
179C	94	LE PARADIS.....	0 12 20						
179C	444	LE SOUCI.....	0 26 80						
179D	455	LA VERRIE.....	0 20 99						
179D	519	BOIS DES PLANTIS.....	0 04 00						
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN									
ZE	40	FIEF PATRAS.....	0 05 19						
ZE	49	FIEF PATRAS.....	0 00 11						
ZE	70	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 15 78						
ZE	78	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 03 87						
ZE	338	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0 05 46						
ZH	295	NOVES DES MERLES.....	0 11 28						
TOTAUX			1 19 58		TOTAUX			1 13 72	

Lotieriel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6500 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN				
179A	926	TROTTE DORNE.....	0 05 30		ZX	1010	BOIS DE LA ROCHE.....	1 03 30	
179C	817	CHAMPS ROUSSY.....	0 21 40						
179C	822	CHAMPS ROUSSY.....	0 07 01						
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN									
ZE	348	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0 11 90						
ZE	376p01	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0 00 84						
ZE	376p06	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0 00 63						
ZH	72	LES JEMBAUS.....	0 01 13						
ZH	126	L ANE VERT.....	0 10 95						
ZH	127	L ANE VERT.....	0 11 70						
ZH	137	BOIS DE LA ROCHE.....	0 14 39						
ZH	296	NOVES DES MERLES.....	0 10 12						
ZH	362	BOIS DESSUS.....	0 02 77						
ZH	434	BOIS DESSUS.....	0 01 59						
TOTAUX			0 99 73		TOTAUX			1 03 30	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6540 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	139	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	08	70		ZX	1013	NOVES DES MERLES.....	0	47	94	
ZE	165	LE PONTONNIERS.....	0	06	13		ZY	1008	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	1	23	45	
ZE	180	LE PONTONNIERS.....	0	00	59								
ZE	210	LE PONTONNIERS.....	0	01	50								
ZE	368	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	79	39								
ZH	167	BOIS DE LA ROCHE.....	0	18	22								
ZH	176	BOIS DE LA ROCHE.....	0	04	85								
ZH	177	BOIS DE LA ROCHE.....	0	16	16								
ZH	190	BOIS DE LA ROCHE.....	0	03	17								
ZH	223	BOIS DE LA ROCHE.....	0	06	69								
ZH	291	NOVES DES MERLES.....	0	06	87								
ZH	313	NOVES DES MERLES.....	0	28	06								
TOTAUX			1	80	33	TOTAUX			1	71	39		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6580 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	181	BOIS DE LA ROCHE.....	0 07 38		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1132	NOVES DES MERLES.....	0 07 40	
TOTAUX			0 07 38		TOTAUX			0 07 40	

Loisier INTÉGRÉ

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6600 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA				HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC 179C	862	CHAMPS ROUSSY.....	0	27	20	COMMUNE DE MONTMERAC 179ZL	1045	CHAMPS ROUSSY.....	0	28	39		
TOTAUX			0	27	20	TOTAUX			0	28	39		

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6640 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZA	30	BOIS JARIS.....	0	29	20		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZO	1049	BOIS JARIS.....	0	29	15	
TOTAUX			0	29	20		TOTAUX			0	29	15	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6660 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	346	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	06	46		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	372	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	04	03		ZY	1048	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	11	03	
TOTAUX			0	10	49		TOTAUX			0	11	03	

Lotierel NTEGRERV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6700 Feuillet A
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu-dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	107	BOIS DE LA FOSSE.....	0	04	15		ZD	1007	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	04	85	
G	108	BOIS DE LA FOSSE.....	0	24	80		ZD	1023	LA FORET MONTCHAUDE.....	9	97	56	
G	110	BOIS DE LA FOSSE.....	0	29	90		ZD	1027	LA FORET MONTCHAUDE.....	1	59	92	
G	111	BOIS DE LA FOSSE.....	0	04	30		ZD	1028	BOIS DE LA FOSSE.....	2	29	74	
G	113	BOIS DE LA FOSSE.....	0	11	70		ZD	1031	BOIS DE LA FORET.....	3	46	94	
G	114	BOIS DE LA FOSSE.....	0	08	30		ZD	1032	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	12	98	
G	115	BOIS DE LA FOSSE.....	0	04	20		ZD	1035	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	03	79	
G	117	BOIS DE LA FOSSE.....	0	03	50		ZD	1039	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	1	97	08	
G	118	BOIS DE LA FOSSE.....	0	06	70		ZD	1047	LES PRES DU BOIS.....	0	03	99	
G	122	BOIS DE LA FOSSE.....	0	03	40		ZD	1051	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	03	10	
G	126	BOIS DE LA FOSSE.....	0	15	80		ZD	1053	LES MOINES.....	2	54	83	
G	127	BOIS DE LA FOSSE.....	0	12	30		ZD	1090	BOIS DE CHANTEOISEAU.....	5	14	74	
G	128	BOIS DE LA FOSSE.....	0	11	80		ZD	1091	BOIS DE NOUSILIAIC.....	3	50	30	
G	130	BOIS DE LA FOSSE.....	0	03	00		ZD	1092	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	30	01	
G	131	BOIS DE LA FOSSE.....	0	02	80		179ZO	1047	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	3	27	85	
G	132	BOIS DE LA FOSSE.....	0	01	27		179ZP	1095	CHEZ BRARD.....	0	65	15	
G	133	BOIS DE LA FOSSE.....	0	03	40								
G	134	BOIS DE LA FOSSE.....	0	15	35								
G	139	L ARGILE.....	0	00	15								
G	140	L ARGILE.....	0	13	10								
G	142	L ARGILE.....	0	06	70								
G	145	L ARGILE.....	0	09	70								
G	147	L ARGILE.....	0	09	30								
G	151	L ARGILE.....	0	04	80								
G	152	L ARGILE.....	0	17	00								
G	153	L ARGILE.....	0	07	60								
G	157	L ARGILE.....	0	07	05								
G	188	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	29	20								
G	189	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	29	50								
G	190	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	70	10								
G	191	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	35	10								
OBSERVATIONS :													
1)-Parcelle acquise au Compte N° 4380 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).													
G	199	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	14	20								
G	208	LA FORET MONTCHAUDE.....	1	14	10								
A REPORTER			5	34	27	A REPORTER			35	02	83		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 6700 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 6700 Feuillet B
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	5	34	27			REPORT	35	02	83		
COMMUNE DE MONTMERAC													
G	209	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	26	80								
G	210	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	10	60								
G	211	LA FORET MONTCHAUDE.....	1	36	00								
G	212	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	32	80								
G	213	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	01	20								
G	216	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	22	70								
G	217	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	01	50								
G	218	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	10	90								
G	219	LA FORET MONTCHAUDE.....	1	59	40								
G	220	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	91	70								
G	221	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	07	90								
G	222	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	03	10								
G	223	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	54	90								
G	525	VIGNES DE L ATTRAPAUD.....	0	05	70								
G	528	VIGNES DE L ATTRAPAUD.....	0	01	60								
G	542	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	01	80								
G	543	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	17	50								
G	546	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	02	60								
G	556	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	34	70								
G	558	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	03	20								
G	559	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	02	55								
G	560	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	11	80								
OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 1800 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).													
G	584	LES PRES DU BOIS.....	0	07	20								
G	594	LES PRES DU BOIS.....	0	11	00								
G	595	LES PRES DU BOIS.....	0	09	03								
G	597	LES PRES DU BOIS.....	0	06	59								
G	598	LES PRES DU BOIS.....	0	07	50								
G	599	LES PRES DU BOIS.....	0	07	50								
G	612	LES MOINES.....	0	21	00								
G	618	LES MOINES.....	0	04	30								
G	627	LES MOINES.....	0	02	90								
A REPORTER			12	52	24	A REPORTER			35	02	83		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 6700 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 6700 Feuillet C
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	12	52	24			REPORT	35	02	83		
COMMUNE DE MONTMERAC													
G	628	LES MOINES.....	0	01	76								
G	631	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	02	10								
G	637	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	14	10								
G	639	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	04	00								
G	642	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	19	30								
G	645	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	06	20								
G	649	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	32	70								
G	652	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	04	00								
G	655	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	34	80								
G	656	BOIS DE LA FORET.....	0	20	47								
G	657	BOIS DE LA FORET.....	2	25	45								
G	658	BOIS DE LA FORET.....	0	01	15								
G	660	BOIS DE LA FORET.....	0	25	30								
G	669	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	18	10								
G	670	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	16	80								
G	671	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	20	30								
G	672	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	06	90								
G	683	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	07	65								
G	684	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	07	30								
G	685	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	14	48								
G	689	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	04	00								
G	691	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	04	00								
G	694	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	04	20								
G	702	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	17	90								
G	703	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	07	30								
G	704	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	04	00								
G	708	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	09	60								
G	730	FONTAINE DE CHEZ GONNIN.....	0	06	70								
G	795	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	15	55								
G	867	BOIS DE NOUSILIAIC.....	1	08	80								
G	890	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	07	95								
G	929	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	02	90								
G	1053	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	10	49								
G	1146	BOIS DE LA FOSSE.....	0	15	20								
G	1147	BOIS DE LA FOSSE.....	0	47	27								
A REPORTER			20	00	96	A REPORTER			35	02	83		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 6700 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 6700 Feuillet D
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	20	00	96			REPORT	35	02	83		
COMMUNE DE MONTMERAC G 1148 L ARGILE..... 0 00 13 OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 940 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).													
G	1149	LES MOINES.....	0	03	10								
G	1150	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	35	07								
G	1151	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	09	30								
G	1152	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	30	50								
G	1153	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	20	80								
G	1154	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	15	80								
G	1276	L ARGILE.....	0	03	37								
179A	872	BOIS DES COUDRES.....	0	04	80								
179A	878	TROTTE DORNE.....	0	02	60								
179A	898	TROTTE DORNE.....	0	06	90								
179B	11	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	22	80								
179B	17	TERRIER DE PINAUD.....	0	21	45								
179B	249	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	12	70								
179B	271	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	00	10								
179B	335	FIEF DE GUERLET.....	0	11	20								
179B	338	FIEF DE GUERLET.....	0	05	05								
179B	412	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	01	65								
179B	424	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	02	50								
179B	490	LA GEAITRIE.....	0	05	37								
179B	493	LA GEAITRIE.....	0	66	00								
179B	498	LA GEAITRIE.....	0	02	60								
179B	502	LA GEAITRIE.....	0	04	92								
179B	505	LA GEAITRIE.....	0	27	60								
179B	509	LA GEAITRIE.....	0	09	10								
179B	544	LES CHASSE RAT.....	0	10	30								
179B	548	LES CHASSE RAT.....	0	50	20								
179B	549	LES CHASSE RAT.....	0	07	90								
179B	558	LES GRANDS BOIS.....	1	01	10								
179B	559	LES GRANDS BOIS.....	0	16	00								
179B	563	LES GRANDS BOIS.....	0	02	90								
A REPORTER			25	14	77	A REPORTER			35	02	83		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 6700 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 6700 Feuillet E
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	25	14	77			REPORT	35	02	83		
COMMUNE DE MONTMERAC													
179B	584	LES GRANDS BOIS.....	0	16	30								
179C	48	LE PARADIS.....	0	10	40								
179C	60	LE PARADIS.....	0	08	50								
179C	69	LE PARADIS.....	0	03	00								
179C	108	LE PARADIS.....	0	09	20								
179C	116	LE PARADIS.....	0	06	90								
179C	131	LE PARADIS.....	0	03	38								
179C	133	LE PARADIS.....	0	04	70								
179C	147	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	06	40								
179C	148	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	1	13	50								
179C	149	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	01	00								
179C	162	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	19	80								
179C	167	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	07	03								
179C	177	LES QUATRE CHEMINS.....	0	03	23								
179C	179	LES QUATRE CHEMINS.....	0	07	60								
179C	183	LES QUATRE CHEMINS.....	0	14	90								
179C	437	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	08	70								
179C	558	LA LOGE.....	0	16	25								
179C	691	LA COUR.....	0	76	20								
179C	696	LA COUR.....	0	13	70								
179C	698	LA COUR.....	0	01	00								
179C	706	LA COUR.....	0	20	55								
179C	767	CROIX BROCHARD.....	0	09	30								
179C	784	CROIX BROCHARD.....	0	02	60								
179C	799	CHAMPS ROUSSY.....	0	20	20								
179C	834	CHAMPS ROUSSY.....	0	14	60								
179C	1010	LA COUR.....	1	23	90								
179D	232	CHEZ BRARD.....	0	69	40								
179D	298	LES MENIQUETS.....	0	26	13								
179D	302	LES MENIQUETS.....	0	03	60								
179D	305	LES MENIQUETS.....	0	04	80								
179D	456	LA VERRIE.....	0	11	90								
179D	585	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	15	80								
179ZC	49	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	60	60								
179ZC	51	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	31	10								
A REPORTER			32	80	94	A REPORTER			35	02	83		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 6700 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 6700 Feuillet F
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	32	80	94			REPORT	35	02	83		
COMMUNE DE MONTMERAC													
179ZC	62	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	01	66								
179ZC	63	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	01	79								
179ZC	64	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	11	05								
179ZC	65	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	25	60								
179ZE	15	CHEZ GALLIOT.....	0	14	00								
179ZE	21	CHEZ GALLIOT.....	0	65	50								
179ZH	35	LA DAGUE.....	0	08	00								
179ZI	66	LA COUR.....	0	17	00								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	7	FIEF PATRAS.....	0	02	16								
ZE	13	FIEF PATRAS.....	0	03	00								
ZE	63	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	18	90								
ZE	104	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	03	45								
OBSERVATIONS :													
1)-Parcelle acquise au Compte N° 4480 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).													
ZE	161	LE PONTONIERS.....	0	07	26								
ZE	224	LE PONTONIERS.....	0	03	05								
ZE	246	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	06	91								
ZE	330	CHEMIN NEUF DES PONTONIERS..	0	06	22								
ZH	32	LES JEMBAUS.....	0	05	70								
ZH	82	LES JEMBAUS.....	0	09	75								
ZH	136	BOIS DE LA ROCHE.....	0	04	09								
ZH	183	BOIS DE LA ROCHE.....	0	17	76								
ZH	437	BOIS DESSUS.....	0	00	77								
TOTAUX			35	14	56	TOTAUX			35	02	83		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6760 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	134	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 08 92		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1074	PRE MALUET.....	0 08 43	
TOTAUX			0 08 92		TOTAUX			0 08 43	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)					PV Signé par :			N° de Compte 6800 Feuillet A					
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA				HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC						COMMUNE DE MONTMERAC							
179B	419	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	03	90		179ZM	1022	BELAIR LAMERAC.....	5	72	03	
179B	485	LA GEAITRIE.....	0	23	70		179ZM	1027	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	1	27	39	
179B	542p02	LES CHASSE RAT.....	0	03	45		179ZN	1031	LES MENIQUETS.....	2	90	48	
179C	410	FONT CENDRILLE.....	0	71	70		179ZP	1003	PORT NEUF.....	0	72	41	
179C	412	FONT CENDRILLE.....	0	14	10		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
179C	417	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	12	13		ZY	1003	FIEF DE LA BAUDRIE.....	2	29	88	
179C	420	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	05	90								
179C	428	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	32	70								
179C	467	BEL AIR LAMERAC.....	0	18	60								
179C	468p01	BEL AIR LAMERAC.....	0	11	00								
179C	468p02	BEL AIR LAMERAC.....	1	02	10								
179C	470	BEL AIR LAMERAC.....	0	08	20								
179C	471	BEL AIR LAMERAC.....	0	00	72								
179C	485	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	39	20								
179C	487	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	22	80								
179C	493	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	11	30								
179C	495	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	19	70								
179C	1026	BEL AIR LAMERAC.....	0	02	70								
179C	1028	BEL AIR LAMERAC.....	2	47	32								
179D	279	LES MENIQUETS.....	0	05	38								
179D	280	LES MENIQUETS.....	0	05	00								
179D	294	LES MENIQUETS.....	0	33	40								
179D	295	LES MENIQUETS.....	0	00	51								
179D	314	LES MENIQUETS.....	0	17	30								
179D	315	LES MENIQUETS.....	0	48	70								
179D	327	LES MENIQUETS.....	0	63	20								
179D	333	LES MENIQUETS.....	0	46	10								
179D	367	BOIS BARON.....	0	01	24								
179D	374	BOIS BARON.....	0	18	20								
179D	381	BOIS DES VERGNAUX.....	0	03	11								
179D	388	LA GRANDE PIECE.....	0	00	95								
179D	446	LA VERRIE.....	0	21	00								
179D	457	LA VERRIE.....	0	12	17								
179D	506	BOIS DES PLANTIS.....	0	04	30								
179D	511	BOIS DES PLANTIS.....	0	13	40								
179D	512	BOIS DES PLANTIS.....	0	23	60								
179D	513	BOIS DES PLANTIS.....	0	06	80								
A REPORTER			9	75	58		A REPORTER			12	92	19	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 6800 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 6800 Feuillet B
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	9	75	58			REPORT	12	92	19		
COMMUNE DE MONTMERAC													
179D	515	BOIS DES PLANTIS.....	0	08	20								
179D	521	BOIS DES PLANTIS.....	0	01	85								
179D	522	BOIS DES PLANTIS.....	0	01	60								
179D	523	BOIS DES PLANTIS.....	0	00	93								
179D	524	BOIS DES PLANTIS.....	0	00	94								
179D	528	BOIS DES PLANTIS.....	0	25	80								
179D	530	BOIS DES PLANTIS.....	0	03	58								
179D	533	BOIS DES DAMES.....	0	02	70								
179D	578	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	09	50								
179D	587	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	08	40								
179D	598	BOIS DE LA MAISON ROUGE.....	0	18	30								
179D	603	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	41	28								
179ZE	1	CHEZ GUEDON.....	0	03	80								
179ZH	7	PRISE DE LA GRAVETTE.....	0	22	80								
179ZH	64	CHEZ MICHELET.....	0	08	80								
179ZI	59	BEL AIR LAMERAC.....	0	09	90								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	59	FIEF DE LA BAUDRIE.....	1	45	00								
TOTAUX			12	88	96	TOTAUX			12	92	19		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6840 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZH	248	PRE MALUET.....	0	07	30		ZX	1022	NOVES DES MERLES.....	0	07	32	
ZH	253	NOVES DES MERLES.....	0	07	96		ZX	1076	PRE MALUET.....	0	07	40	
TOTAUX			0	15	26		TOTAUX			0	14	72	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6860 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	258	NOVES DES MERLES.....	0 01 16		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1110	PRE MALUET.....	0 01 21	
TOTAUX			0 01 16		TOTAUX			0 01 21	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6880 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	811	CHAMPS ROUSSY.....	0	21	75	179ZL	1075	CHAMPS ROUSSY.....	0	15	25		
179C	826	CHAMPS ROUSSY.....	0	08	10	COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN							
179ZK	7	LA LOGE A BIRAC.....	0	05	30								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	20	FIEF PATRAS.....	0	05	84	ZX	1060	BOIS DE LA ROCHE.....	0	40	29		
ZE	27	FIEF PATRAS.....	0	02	00	ZY	1018	FIEF PATRAS.....	0	63	63		
ZE	35	FIEF PATRAS.....	0	12	78	ZY	1019	FIEF DE LA BAUDRIE.....	2	15	30		
ZE	36	FIEF PATRAS.....	0	35	90	ZY	1050	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	37	36		
ZE	37	FIEF PATRAS.....	0	04	35	TOTAUX							
ZE	50	FIEF PATRAS.....	0	00	22								
ZE	52	FIEF PATRAS.....	0	01	08								
ZE	79	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	03	05								
ZE	81	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	07	65								
ZE	87	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	51	42								
ZE	90	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	36	27								
ZE	92	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	30	03								
ZE	118	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	03	53								
ZE	126	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	15	16								
ZE	141	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	25	14								
ZE	202	LE PONTONNIERS.....	0	01	97								
ZE	222	LE PONTONNIERS.....	0	07	43								
ZE	312	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	05	32								
ZE	343	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	00	84								
ZE	349	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	08	74								
ZE	380	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	02	70								
ZE	394	FIEF PATRAS.....	0	06	46								
ZH	69	LES JEMBAUS.....	0	18	38								
ZH	134	BOIS DE LA ROCHE.....	0	10	42								
ZH	149	BOIS DE LA ROCHE.....	0	13	81								
ZH	152p02	BOIS DE LA ROCHE.....	0	02	76								
ZH	187	BOIS DE LA ROCHE.....	0	00	99								
ZH	201	BOIS DE LA ROCHE.....	0	03	95								
ZH	222	BOIS DE LA ROCHE.....	0	07	93								
ZH	237	BOIS DE LA ROCHE.....	0	09	71								
ZH	276	NOVES DES MERLES.....	0	03	73								
ZH	372	BOIS DESSUS.....	0	04	15								
TOTAUX			3	78	86	TOTAUX			3	71	83		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6915 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE 140 FIEF DE LA BAUDRIE..... 0 15 34 ZH 156 BOIS DE LA ROCHE..... 0 10 58					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZY 1051 FIEF DE LA BAUDRIE..... 0 31 64								
TOTAUX			0 25 92			TOTAUX			0 31 64				

Lotieriel NTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6916 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZH	366	BOIS DESSUS.....	0	06	10		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZH	373	BOIS DESSUS.....	0	03	50		ZX	1128	BOIS DE LA ROCHE.....	0	09	60	
TOTAUX			0	09	60		TOTAUX			0	09	60	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6960 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	256	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	08	49		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1136	LES PONTONNIERS.....	0	08	65	
TOTAUX			0	08	49		TOTAUX			0	08	65	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 6980 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.							
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA				HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179C	985	BOIS DE CHAUNAT.....	0	81	90	COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1014	BOIS DE CHAUNAT.....	0	75	55	
TOTAUX			0	81	90	TOTAUX			0	75	55	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7000 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZH	157	BOIS DE LA ROCHE.....	0	07	14		ZX	1081	BOIS DESSUS.....	0	19	11	
ZH	171	BOIS DE LA ROCHE.....	0	11	42								
TOTAUX			0	18	56		TOTAUX			0	19	11	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7020 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZA	31	BOIS JARIS.....	0 36 40		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZO	1007	BOIS JARIS.....	0 36 44	
TOTAUX			0 36 40		TOTAUX			0 36 44	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7040 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA					HA	A	CA		
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN									
ZE	388	BOIS DE CHEZ GOBERT.....	0	13	09		ZX	1045	BOIS DESSUS.....	0	59	70		
ZH	403	BOIS DESSUS.....	0	28	27									
ZH	411	BOIS DESSUS.....	0	05	58									
ZH	422	BOIS DESSUS.....	0	12	13									
ZH	436	BOIS DESSUS.....	0	00	76									
TOTAUX			0	59	83				TOTAUX	0	59	70		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7060 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	857	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	44	29		ZD	1005	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	88	49	
G	859	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	33	31								
G	862	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	01	00								
TOTAUX			0	78	60		TOTAUX			0	88	49	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7080 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179C	539	BOIS DU SOUCI.....	0 02 49		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1108	BOIS DESSUS.....	0 02 49	
TOTAUX			0 02 49		TOTAUX			0 02 49	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7100 Feuillet Unique
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC 179A	862	BOIS DES COUDRES.....	0	02	30		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZL	1058	BOIS DES COUDRES.....	0	02	33	
TOTAUX			0	02	30		TOTAUX			0	02	33	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7120 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC G	624	LES MOINES.....	0 08 30		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZP	1030	PRISE DE CHEZ VALAUD.....	0 15 16	
TOTAUX			0 08 30		TOTAUX			0 15 16	

Lotierel NTEGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7130 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	216	AUX FIGUIERS.....	0	36	00		179ZP	1011	AUX FIGUIERS.....	1	23	33	
179B	258	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	02	64								
179B	263	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	06	35								
179B	266	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	19	00								
179B	267	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	00	64								
179B	456	PORT NEUF.....	0	19	30								
179D	218	BOIS BARON.....	0	20	00								
TOTAUX			1	03	93		TOTAUX			1	23	33	

Lotierel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7140 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	121	BOIS DE LA FOSSE.....	0	14	40	179ZP	1070	CHEZ GALLIOT.....	0	48	93		
G	141	L ARGILE.....	0	05	50	179ZP	1073	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	37	83		
G	146	L ARGILE.....	0	05	00	179ZP	1090	PORT NEUF.....	0	32	10		
G	530	VIGNES DE L ATTRAPAUD.....	0	00	85								
G	531	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	01	20								
G	534	BOIS DE L ATTRAPAUD.....	0	02	45								
G	619	LES MOINES.....	0	06	40								
G	630	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	02	20								
G	677	BOIS DE NOUSILIAIC.....	0	01	68								
179B	225	AUX PIGUIERS.....	0	56	70								
179B	454	PORT NEUF.....	0	06	50								
179B	649	PORT NEUF.....	0	30	00								
TOTAUX			1	32	88	TOTAUX			1	18	86		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7160 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	77	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	04	39		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	381	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	13	92		ZX	1087	NOVES DES MERLES.....	0	20	61	
TOTAUX			0	18	31		TOTAUX			0	20	61	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7220 Feuillet Unique
--	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	58	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	06	56		ZY	1016	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	32	12	
ZE	66	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	19	33								
ZE	116	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	04	81								
ZE	376p02	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	00	63								
TOTAUX			0	31	33				TOTAUX	0	32	12	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7240 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	194	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	55	00		ZD	1024	LA FORET MONTCHAUDE.....	0	57	70	
179B	409	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	54	10		179ZP	1085	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	1	00	44	
179ZE	58	LE FIBOIS.....	0	19	20		179ZP	1086	LE FIBOIS.....	0	19	24	
179ZE	77	PAIN CUIT.....	0	42	90								
TOTAUX			1	71	20		TOTAUX			1	77	38	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7260 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZH	63	LES JEMBAUS.....	0	02	68		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZH	317	NOVES DES MERLES.....	0	03	22		ZX	1127	LE PONTONNIERS.....	0	06	83	
TOTAUX			0	05	90		TOTAUX			0	06	83	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7280 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	96	LE PARADIS.....	0	09	10		179ZO	1074	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	24	02	
179C	694	LA COUR.....	0	16	20								
TOTAUX			0	25	30				TOTAUX	0	24	02	

Lotieriel NTEGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7320 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	206	BOIS DE LA ROCHE.....	0 06 58		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1113	PRE MALUET.....	0 06 62	
TOTAUX			0 06 58		TOTAUX			0 06 62	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)					PV Signé par :			N° de Compte 7360 Feuillet Unique			
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.						
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance		
			HA	A	CA				HA	A	CA
COMMUNE DE MONTMERAC						COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					
179C	500	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	44	90	ZY	1006	FIEF DE LA BAUDRIE.....	4	01	81
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN											
ZE	46	FIEF PATRAS.....	0	00	50						
ZE	74	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	06	22						
ZE	98	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	01	06						
ZE	99	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	04	30						
ZE	108	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	01	70						
ZE	109	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	01	05						
ZE	119	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	08	55						
ZE	131	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	08	94						
ZE	143	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	64	76						
ZE	144	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	24	51						
ZE	147	FIEF DE LA BAUDRIE.....	1	38	66						
ZE	167	LE PONTONNIERS.....	0	00	05						
ZE	168	LE PONTONNIERS.....	0	11	01						
ZE	335	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	11	22						
ZE	354	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	16	56						
ZE	355	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	14	14						
ZH	31	LES JEMBAUS.....	0	06	27						
ZH	36	LES JEMBAUS.....	0	07	45						
ZH	61	LES JEMBAUS.....	0	02	08						
ZH	160	BOIS DE LA ROCHE.....	0	03	41						
ZH	161	BOIS DE LA ROCHE.....	0	03	00						
ZH	263	NOVES DES MERLES.....	0	12	80						
ZH	280	NOVES DES MERLES.....	0	02	51						
ZH	324	NOVES DES MERLES.....	0	06	48						
TOTAUX			4	02	13	TOTAUX			4	01	81

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7380 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC				
179A	914	TROTTE DORNE.....	0 01 94		179ZL	1049	CHAMPS ROUSSY.....	0 08 30	
179ZK	23	BOIS DU CHAIL.....	0 06 00						
TOTAUX			0 07 94		TOTAUX			0 08 30	

Lotieriel NTEGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7400 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	178	LE PONTONNIERS.....	0	12	71		ZX	1091	LE PONTONNIERS.....	0	41	58	
ZE	192	LE PONTONNIERS.....	0	07	55								
ZE	209	LE PONTONNIERS.....	0	05	04								
ZH	264	NOVES DES MERLES.....	0	13	36								
TOTAUX			0	38	66				TOTAUX	0	41	58	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7420 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179D	565	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	00	75		179ZN	1040	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	1	01	20	
179D	569	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	15	71								
179D	573	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	15	46								
179D	579	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	69	20								
TOTAUX			1	01	12	TOTAUX			1	01	20		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7440 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.									
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA					HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC									
G	438	CANTON DE BEAULIEU.....	2	35	55		ZD	1015	BOIS DE LA CURE.....	1	74	72		
G	641	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	09	00		ZD	1019	CANTON DE BEAULIEU.....	2	74	31		
G	743	BOIS DE LA CURE.....	1	74	17		179ZO	1036	LE PARADIS.....	1	00	16		
179B	18	TERRIER DE PINAUD.....	0	16	80									
179B	587	LES GRANDS BOIS.....	0	06	20									
179C	7	LE PARADIS.....	0	31	70									
179C	17	LE PARADIS.....	0	02	00									
179C	34	LE PARADIS.....	0	06	64									
179C	45	LE PARADIS.....	0	08	40									
179C	107	LE PARADIS.....	0	13	80									
179C	114	LE PARADIS.....	0	02	90									
179ZA	93	CHEZ BAUDRY.....	0	33	10									
TOTAUX			5	40	26				TOTAUX	5	49	19		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)					PV Signé par :			N° de Compte 7460 Feuillet A					
PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Section	N° du Plan	Lieudit	Contenance			Observations	
			HA	A	CA				HA	A	CA		
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	794	BOIS DE CHANTOISEAU.....	0	14	65	179ZO	1024	TERRIER DE PINAUD.....	1	76	80		
179B	13	COMBE DES GRANDS BOIS.....	0	17	70	179ZO	1050	BOIS JARIS.....	0	71	03		
179B	16	TERRIER DE PINAUD.....	0	13	30								
179B	290	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	04	30								
179B	291	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	00	40								
179B	551	LES CHASSE RAT.....	0	05	02								
179B	554	LES CHASSE RAT.....	0	10	80								
179B	582	LES GRANDS BOIS.....	0	08	76								
179B	585	LES GRANDS BOIS.....	0	08	50								
179B	596	LES GRANDS BOIS.....	0	00	70								
179B	598	LES GRANDS BOIS.....	0	02	80								
179C	5	LE PARADIS.....	0	04	90								
179C	6	LE PARADIS.....	0	04	60								
179C	22	LE PARADIS.....	0	08	50								
179C	35	LE PARADIS.....	0	19	00								
179C	121	LE PARADIS.....	0	10	30								
179C	127	LE PARADIS.....	0	11	10								
179C	135	LE PARADIS.....	0	05	45								
179C	150	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	02	10								
179D	310	LES MENIQUETS.....	0	05	80								
179D	507	BOIS DES PLANTIS.....	0	04	40								
179D	510	BOIS DES PLANTIS.....	0	02	55								
179D	535	BOIS DES DAMES.....	0	01	62								
179ZA	28	BOIS JARIS.....	0	70	00								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	285	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	04	07								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 880 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
ZH	407	BOIS DESSUS.....	0	02	80								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 880 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
			A REPORTER		2 44 12				A REPORTER		2 47 83		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 7460 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 7460 Feuillet B
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.							
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance		
			HA	A	CA					HA	A	CA
		REPORT	2	44	12			REPORT	2	47	83	
	ZH 430	COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN BOIS DESSUS.....	0	08	60							
		OBSERVATIONS : 1)-Parcelle acquise au Compte N° 880 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).										
TOTAUX			2	52	72				TOTAUX	2	47	83

Lorschéf INTÉGRÉV

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7480 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
G	439	CANTON DE BEAULIEU.....	0	32	80	179ZP	1013	PRISE DE CHEZ VALAUD.....	1	37	09		
179B	250	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	06	70	179ZP	1074	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	2	23	59		
179B	253	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	1	09	80								
179B	264	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	40	90								
179B	265	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	02	10								
179B	268	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	00	15								
179B	269	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	02	10								
179B	277	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	1	38	20								
179B	279	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	04	85								
179ZE	72	PAIN CUIT.....	0	33	20								
TOTAUX			3	70	80	TOTAUX			3	60	68		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7520 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	23	FIEF PATRAS.....	0	03	41		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZE	193	LE PONTONNIERS.....	0	08	46		ZX	1075	NOVES DES MERLES.....	0	28	05	
ZH	278	NOVES DES MERLES.....	0	13	14								
TOTAUX			0	25	01		TOTAUX			0	28	05	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7540 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179C	777	CROIX BROCHARD.....	0 03 40		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZO	1078	LE PARADIS.....	0 03 40	
TOTAUX			0 03 40		TOTAUX			0 03 40	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7560 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	21	LE PARADIS.....	0	04	04		179ZL	1028	BOIS DU CHAIL.....	0	36	27	
179ZK	28	BOIS DU CHAIL.....	0	31	20								
TOTAUX			0	35	24				TOTAUX	0	36	27	

Loisier INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7580 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	415	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	01	30		179ZM	1047	CHEZ GIRARD.....	0	19	04	
179B	420	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	03	50		179ZN	1022	A LA TUILERIE.....	3	74	76	
179B	425	BOIS DE LA BILLAUDRIE.....	0	03	00								
179C	532	BOIS DU SOUCI.....	0	03	28								
179D	309	LES MENIQUETS.....	0	53	70								
179D	328	LES MENIQUETS.....	0	50	80								
179D	353	BOIS BARON.....	0	24	00								
179D	356	BOIS BARON.....	0	26	34								
179D	424	A LA TUILERIE.....	1	34	00								
179D	425	A LA TUILERIE.....	0	00	35								
179D	434	A LA TUILERIE.....	0	06	90								
179D	453	LA VERRIE.....	0	00	56								
179D	517	BOIS DES PLANTIS.....	0	25	60								
179D	529	BOIS DES PLANTIS.....	0	10	00								
179D	532	BOIS DES PLANTIS.....	0	02	20								
179D	536	BOIS DES DAMES.....	0	04	40								
179ZE	65	LE MAINE NEUF.....	0	10	50								
179ZH	66	PRES DE CHEZ MAUFRAS.....	0	25	00								
TOTAUX			3	85	43	TOTAUX			3	93	80		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7600 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZH	111	L ANE VERT.....	0 04 31		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZX	1053	L' ANE VERT.....	0 04 42	
TOTAUX			0 04 31		TOTAUX			0 04 42	

Loisier INTÉGRÉ

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7640 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	482	LA GEAITRIE.....	0	02	90		179ZN	1038	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	46	81	
179B	497	LA GEAITRIE.....	0	05	22		179ZP	1091	CHEZ GALLIOT.....	0	12	01	
179C	434	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	13	90								
179C	472	BEL AIR LAMERAC.....	0	04	22								
179C	473	BEL AIR LAMERAC.....	0	08	70								
179D	562	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	05	70								
179ZE	25	CHEZ GALLIOT.....	0	12	20								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	257	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	09	20								
TOTAUX			0	62	04	TOTAUX			0	58	82		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7660 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	221	LE PONTONNIERS.....	0	15	53		ZX	1035	NOVE DE CHEZ GENTY.....	1	44	40	
ZE	244	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	12	82								
ZE	253	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	08	30								
ZE	272	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	04	69								
ZE	287	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	05	18								
ZE	297	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	02	26								
ZE	305	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	43	02								
ZE	344	CHEMIN NEUF DES PONTONNIERS..	0	01	77								
ZH	408	BOIS DESSUS.....	0	10	40								
ZH	428	BOIS DESSUS.....	0	11	53								
ZH	432	BOIS DESSUS.....	0	08	34								
ZH	444	BOIS DESSUS.....	0	06	20								
ZH	448	BOIS DESSUS.....	0	11	60								
ZH	461	BOIS DESSUS.....	0	05	25								
ZH	464	BOIS DESSUS.....	0	01	21								
TOTAUX			1	48	10	TOTAUX			1	44	40		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7680 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179C	754	LES GRANDS PRES.....	0	14	40	179ZL	1059	CROIX BROCHARD.....	0	31	09		
179C	819	CHAMPS ROUSSY.....	0	13	30								
179C	861	CHAMPS ROUSSY.....	0	03	10								
TOTAUX			0	30	80	TOTAUX			0	31	09		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7700 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	65	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 05 01		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZY	1026	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 05 01	
TOTAUX			0 05 01		TOTAUX			0 05 01	

Lotierel INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7720 Feuillet A
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	500	LA GEAITRIE.....	0	07	40	179ZM	1003	PRISE DE LA GRAVETTE.....	0	31	49		
179C	20	LE PARADIS.....	0	04	15	179ZM	1009	LES TAILLIS.....	1	64	12		
		OBSERVATIONS :				179ZM	1064	BOIS DE CHEZ GAUDUCHAUD.....	0	03	40		
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 2820 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).				179ZN	1003	PRISE DE LA GRAVETTE.....	0	11	14		
179C	31	LE PARADIS.....	0	04	50	179ZN	1033	BOIS DE CHEZ GOBERT.....	0	14	00		
		OBSERVATIONS :				179ZN	1036	BOIS DE LA BLANCHE.....	1	75	81		
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 2820 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
179C	404	FONT CENDRILLE.....	0	49	10								
179C	419	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	09	06								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 2820 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
179C	494	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	10	14								
179C	560	LA LOGE.....	0	05	48								
179C	566	LA LOGE.....	0	14	40								
179C	571	LA LOGE.....	0	32	60								
179C	573	LA LOGE.....	0	16	60								
179C	574	LA LOGE.....	0	87	80								
179C	577	LA LOGE.....	0	01	20								
179C	578	LA LOGE.....	0	07	20								
179C	580	LA LOGE.....	0	09	90								
179C	581	LA LOGE.....	0	01	80								
179C	586	LA LOGE.....	0	03	92								
		OBSERVATIONS :											
		1)-Parcelle acquise au Compte N° 2820 par acte sous seing privé, selon procédure de Cession de Petites Parcelles (articles L121.24 et R121-33 à R121-35 du Code Rural).											
179C	591	LA LOGE.....	0	00	55								
179D	449	LA VERRIE.....	0	03	32								
179D	452	LA VERRIE.....	0	02	55								
179D	459	LA VERRIE.....	0	09	30								
179D	505	BOIS DES PLANTIS.....	0	08	80								
A REPORTER			2	89	77	A REPORTER			3	99	96		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 7720 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 7720 Feuillet B
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	2	89	77			REPORT	3	99	96		
COMMUNE DE MONTMERAC													
179D	508	BOIS DES PLANTIS.....	0	04	50								
179D	520	BOIS DES PLANTIS.....	0	03	60								
179D	594	BOIS DE LA BLANCHE.....	0	65	50								
179ZE	67	LE MAINE NEUF.....	0	20	00								
TOTAUX			3	83	37				3	99	96		

Logiciel INTÉGRÉ

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7730 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC 179ZH	4	PRISE DE LA GRAVETTE.....	0 38 60		COMMUNE DE MONTMERAC 179ZM	1051	PRISE DE LA GRAVETTE.....	0 37 52	
TOTAUX			0 38 60		TOTAUX			0 37 52	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7735 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179ZH	6	PRISE DE LA GRAVETTE.....	1	06	80		179ZM	1008	PRISE DE LA GRAVETTE.....	1	18	61	
179ZH	65	PRES DE CHEZ MAUFRAS.....	0	88	70		179ZN	1004	BOIS DE CHEZ MAUFRAS.....	0	90	55	
TOTAUX			1	95	50		TOTAUX			2	09	16	

Lotieriel NTEGRUM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7740 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance	Observations
			HA A CA					HA A CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZE	85	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0 01 93		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN ZY	1041	FIEF PATRAS.....	0 01 95	
TOTAUX			0 01 93		TOTAUX			0 01 95	

Loisier INTEGREM

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7760 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN					COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN								
ZE	240	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	97	89		ZX	1043	NOVE DE CHEZ GENTY.....	2	27	76	
ZE	260	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	00	99		ZX	1050	LES JEMBAUS.....	0	77	04	
ZE	271	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	06	26								
ZE	286	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	04	76								
ZE	292	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	01	91								
ZE	299	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	07	98								
ZE	307	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	05	99								
ZE	309	NOVE DE CHEZ GENTY.....	0	07	56								
ZH	43	LES JEMBAUS.....	0	25	09								
ZH	48	LES JEMBAUS.....	0	08	50								
ZH	129	L ANE VERT.....	0	08	90								
ZH	172	BOIS DE LA ROCHE.....	0	16	47								
ZH	208	BOIS DE LA ROCHE.....	0	03	02								
ZH	451	BOIS DESSUS.....	0	07	72								
ZH	456	BOIS DESSUS.....	0	65	80								
ZH	466	BOIS DESSUS.....	0	04	49								
ZH	469	BOIS DESSUS.....	0	20	10								
TOTAUX			2	93	43		TOTAUX			3	04	80	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7780 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.				
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance HA A CA	Observations
COMMUNE DE MONTMERAC G	171	LA FORET MONTCHAUDE.....	0 29 00		COMMUNE DE MONTMERAC ZD	1006	LA FORET MONTCHAUDE.....	0 31 23	
TOTAUX			0 29 00		TOTAUX			0 31 23	

Lors de l'intégration

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7800 Feuillet A
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieuudit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE MONTMERAC					COMMUNE DE MONTMERAC								
179B	19	TERRIER DE PINAUD.....	0	04	50	179ZM	1019	BOIS DU SOUCI.....	1	19	89		
179B	217	AUX PIGUIERS.....	0	14	90	179ZM	1020	LES TAILLIS.....	3	47	49		
179B	259	PRISE DE CHEZ VALLAUD.....	0	05	23	179ZM	1061	LES TAILLIS.....	0	02	65		
179B	499	LA GEAITRIE.....	0	04	40								
179B	538	LES CHASSE RAT.....	0	06	12								
179B	550	LES CHASSE RAT.....	0	24	60								
179B	573	LES GRANDS BOIS.....	0	05	84								
179B	590	LES GRANDS BOIS.....	0	02	80								
179C	41	LE PARADIS.....	0	00	95								
179C	47	LE PARADIS.....	0	03	70								
179C	113	LE PARADIS.....	0	05	40								
179C	122	LE PARADIS.....	0	05	79								
179C	125	LE PARADIS.....	0	05	10								
179C	132	LE PARADIS.....	0	05	20								
179C	136	LE PARADIS.....	0	03	30								
179C	138	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	09	85								
179C	163	CHEZ PINAUD LAMERAC.....	0	02	61								
179C	429	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	01	72								
179C	433	BOIS DE LA MICHENAUDE.....	0	31	70								
179C	464	BEL AIR LAMERAC.....	0	10	29								
179C	503	BOIS DE CHEZ QUILLET.....	0	09	60								
179C	530	BOIS DU SOUCI.....	0	22	30								
179C	534	BOIS DU SOUCI.....	0	21	09								
179C	536	BOIS DU SOUCI.....	0	06	30								
179C	541	BOIS DU SOUCI.....	0	00	90								
179C	544	BOIS DU SOUCI.....	0	00	12								
179C	546	BOIS DU SOUCI.....	0	04	20								
179C	549	BOIS DU SOUCI.....	0	27	40								
179C	550	BOIS DU SOUCI.....	0	00	40								
179C	555	BOIS DU SOUCI.....	0	05	20								
179C	559	LA LOGE.....	0	21	26								
179C	568	LA LOGE.....	0	09	45								
179C	570	LA LOGE.....	0	14	60								
179C	579	LA LOGE.....	0	03	50								
179C	582	LA LOGE.....	0	14	10								
179C	583	LA LOGE.....	0	28	90								
179C	588	LA LOGE.....	0	02	10								
A REPORTER			3	45	42	A REPORTER			4	70	03		

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955) Compte 7800 (suite)	PV Signé par :	N° de Compte 7800 Feuillet B
---	----------------	--

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
		REPORT	3	45	42			REPORT	4	70	03		
COMMUNE DE MONTMERAC													
179C	622	LES TAILLIS.....	0	02	96								
179C	629	LES TAILLIS.....	0	06	80								
179C	632	LES TAILLIS.....	0	62	40								
179C	635	LES TAILLIS.....	0	02	35								
179C	689	LA COUR.....	0	08	80								
179C	1016	BOIS DU SOUCI.....	0	05	40								
179C	1018	LES TAILLIS.....	0	20	20								
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	112	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	01	89								
ZE	114	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	01	35								
ZE	121	FIEF DE LA BAUDRIE.....	0	06	13								
ZH	189	BOIS DE LA ROCHE.....	0	01	37								
ZH	211	BOIS DE LA ROCHE.....	0	03	03								
ZH	283	NOVES DES MERLES.....	0	02	41								
TOTAUX			4	70	51		TOTAUX			4	70	03	

Lorsqu'il n'est pas

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES (Désignation conforme aux articles 5 et 6 du décret du 4 janvier 1955)	PV Signé par :	N° de Compte 7840 Feuillet Unique
---	----------------	---

PARCELLES D'APPORT EN VUE DE L'A.F.A.F.E.					LOTS ATTRIBUÉS A LA SUITE DE L'A.F.A.F.E.								
Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations	Section	N° du Plan	Lieu dit	Contenance			Observations
			HA	A	CA					HA	A	CA	
COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN													
ZE	166	LE PONTONNIERS.....	0	07	31		COMMUNE DE SAINT-MAIGRIN						
ZH	218	BOIS DE LA ROCHE.....	0	01	52		ZX	1085	LE PONTONNIERS.....	0	12	94	
ZH	383	BOIS DESSUS.....	0	03	39								
TOTAUX			0	12	22		TOTAUX			0	12	94	

Lorsqu'il n'est pas